



La Faculté des arts est l'une des plus importantes au Canada. La richesse de sa programmation, la renommée de son corps enseignant et la qualité de ses installations en font l'un des piliers du dynamisme artistique de Montréal et du Québec. La Faculté se distingue par la diversité de ses programmes aux trois cycles d'études et par l'excellence de la formation, de la création et de la recherche qu'on y pratique au sein de ses sept départements et écoles.

DIRECTION

Doyenne, Louise Poissant
Vice-doyenne à la recherche et à la création, Monique Régimbald-Zeiber
Vice-doyenne aux études, Jean-Christian Pleau

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES

Arts visuels et médiatiques (École des), Mario Côté
Danse, Hélène Duval
Design (École de), Maurice Cloutier
Études littéraires, Lucie Robert
Histoire de l'art, Jean-Philippe Uzel
Musique, André Villeneuve
Théâtre (École supérieure de), Alain Fournier

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats

Art dramatique (B.A.), Carole Marceau
Arts visuels et médiatiques (B.A.), Alexandre Castonguay
Danse (B.A.), Sylvie Genest, int.
Design de l'environnement (B.A.), Mark Poddubiuk
Design graphique (B.A.), Alessandro Colizzi
Études littéraires (B.A.), Michel Lacroix
Gestion et design de la mode (B.A.), Michèle Beaudoin
Histoire de l'art (B.A.), Peggy Davis
Musique (B.Mus.), Dominique Primeau

Majeures

Études théâtrales, Carole Marceau
Histoire de l'art, Peggy Davis
Musique, Dominique Primeau

Mineures

Études théâtrales, Carole Marceau
Histoire de l'art, Peggy Davis

Certificats

Arts plastiques, Alexandre Castonguay
Création littéraire, Michel Lacroix
Composition et rédaction française, Michel Lacroix
Histoire de l'art, Peggy Davis
Muséologie et diffusion de l'art, Peggy Davis
Pédagogie de la danse en milieu du loisir, Sylvie Genest, int.
Scénarisation cinématographique, Michel Lacroix

Baccalauréat en art dramatique (7601-7603-7604-7605)

Téléphone : 514 987-4059

Ce programme comprend quatre concentrations :

- jeu (7601)
- scénographie (7603)
- études théâtrales (7604)
- enseignement (7605)

Le nom des concentrations figurera sur le diplôme des étudiants concernés.

Divertir et faire réfléchir

Le programme forme des professionnels du théâtre en jeu, en scénographie, en études théâtrales et en enseignement. La formation débute par des cours de tronc commun alliant la théorie et la pratique des aspects techniques et artistiques du théâtre. Une deuxième étape permet d'approfondir ces connaissances et habiletés à l'intérieur d'une concentration : jeu, scénographie et études théâtrales. À l'étape finale, l'étudiant met ses compétences en application au cours de productions, de stages et d'activités de synthèse.

La concentration enseignement offre un cheminement distinct (qui englobe tout de même le tronc commun) nécessitant une année de plus, soit quatre années à temps complet. Elle mène à l'enseignement de l'art dramatique auprès des élèves du primaire et du secondaire.

Des auditions, dont la nature varie selon la concentration, déterminent l'admission au programme. Elles s'accompagnent d'une entrevue ainsi que d'un questionnaire portant sur la culture générale et sur la pratique théâtrale au Québec.

Grade

- Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

- Le programme d'art dramatique avec concentrations jeu, scénographie et études théâtrales comporte 90 crédits.
- Le programme d'art dramatique avec concentration enseignement compte 120 crédits.

Particularités

- Ce programme de l'École supérieure de théâtre (www.theatre.uqam.ca) forme des artistes-créateurs et des pédagogues.
- Une très grande importance est accordée au lien entre la théorie et la pratique, ce qui distingue l'UQAM des autres écoles de théâtre professionnel. Précisons que les concentrations scénographie et jeu offrent des formations plus pratiques, alors que la concentration études théâtrales mise davantage sur la théorie.
- Les membres du corps professoral et les nombreux chargés de cours jouissent d'une renommée nationale et internationale dans les différents domaines du théâtre.
- La formation est orientée vers la création ou la théorie selon la concentration choisie.
- L'apprentissage se fait en petits groupes d'environ 20 à 24 étudiants en première et deuxième années. En troisième année, pour les profils jeu et scénographie, les activités liées aux productions de spectacle se font dans le cadre de petits groupes d'environ 10 à 15 étudiants favorisant ainsi un meilleur encadrement.
- Des artistes et des metteurs en scène réputés, dont Martine Beaulne, Alain Fournier et Francine Alepin, participent à la formation des étudiants, notamment lors des productions dirigées. Par ailleurs, l'École supérieure de théâtre invite fréquemment des metteurs en scène réputés du milieu théâtral québécois, par exemple, Jean-Frédéric Messier, La Pire Espèce, Frédéric Dubois, Marc Béland, Antoine Laprise, Benoît Vermeulen, etc.).
- L'UQAM est la seule université à offrir des cours de marionnettes (histoire, construction et interprétation) et de théâtre pour l'enfance et la jeunesse.
- L'UQAM est la seule université où les étudiants peuvent réaliser une production libre en fin de parcours. L'École supérieure de théâtre met à leur disposition tout le matériel nécessaire, ainsi que trois grandes salles : le studio d'essai Claude-Gauvreau, le studio-théâtre Alfred-Laliberté et la salle Marie-Gérin-Lajoie.
- L'UQAM est la seule université à donner une formation spécialisée en enseignement de l'art dramatique échelonnée sur 4 ans.
- Dans le cadre des concentrations jeu et scénographie, l'étudiant réalise deux productions dirigées afin d'explorer tous les aspects de la création d'une œuvre dramatique, jusqu'aux décors et au son.
- Les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) sont intégrées à la concentration scénographie, notamment avec la conception assistée par ordinateur et l'accès à des équipements de pointe.

- Des voyages d'études sont organisés à l'occasion. Par exemple, des étudiants de la concentration jeu et de la concentration études théâtrales ont effectué un séjour en France et en Roumanie à l'été 2006. Également, des étudiants en scénographie ont participé à la Quadriennale de Prague en 2010 et certains étudiants du profil enseignement se sont rendus en Amérique du Sud et en Afrique afin de vivre une expérience unique avec des enfants du Pérou en 2008 et au Mali en 2009.
- Afin de parfaire sa formation, l'étudiant doit suivre des cours complémentaires dans les concentrations autres que celle qu'il a choisie, ainsi que des cours hors programme (cours libres).
- Quelques cours sont offerts comme compléments à la formation de base : gestion de la production (publicité, promotion), travail vocal avec micro, écriture, théâtre pour l'enfance et la jeunesse, théâtre gestuel, théâtre de l'objet, techniques scéniques et marionnettes (interprétation).
- Les cours offerts au profil enseignement sont étroitement liés aux exigences des programmes ministériels notamment en ce qui a trait aux techniques prescrites dans les nouveaux programmes (jeu masqué, théâtre d'ombre, marionnette, théâtre noir).
- Les étudiants ont accès à des équipements modernes dont huit nouveaux ateliers de jeu. Ces salles, munies de plancher résilient (tuiles de linoléum, etc.), sont utilisées pour les répétitions, les mises en lecture, les laboratoires d'expérimentation et les ateliers de création. L'atelier de décor offre à l'étudiant les ressources nécessaires pour la conception, la réalisation et le montage de l'environnement scénographique de sa production, et l'atelier de costumes propose des ressources variées. Tissus, vêtements, accessoires sont utilisés, transformés et adaptés à chacune des productions de l'École. Enfin, l'atelier de son permet à l'étudiant de concevoir et de réaliser l'environnement sonore de sa production : les ressources techniques et technologiques sont donc mises à la disposition des concepteurs et de leur équipe.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en théâtre.
- Saviez-vous que : Les comédiens Réal Bossé, François-Étienne Paré, Luc Senay, Jean-François Pichette, Sylvie Moreau, Jean Petitclerc, Claude Poissant, Isabelle Brouillette, Éric Jean, ainsi que l'humoriste Claudine Mercier, entre autres, ont été formés à l'UQAM en art dramatique ?

Concentrations ou profils

La formation offre quatre concentrations :

- Jeu : Formation d'acteur (contingentée à 20 étudiants).
- Scénographie : Production de spectacles, conception de décors, costumes, marionnettes, éclairage, son, accessoires, direction de production et régie (contingentée à 20 étudiants).
- Études théâtrales : Écriture, mise en scène et théorie (contingentée à 26 étudiants).
- Enseignement : Préparation de quatre années à l'enseignement primaire et secondaire (contingentée à 24 étudiants).

Remarque : le passage d'une concentration à une autre requiert une nouvelle demande d'admission et la réussite des tests d'admission.

Stage

- Les étudiants peuvent réaliser des stages dans les compagnies professionnelles, par exemple, à titre d'assistant à la mise en scène, au développement de marché, aux décors, aux costumes ou à la régie (stage de quatre-vingt-dix heures; l'horaire étant laissé au choix de l'étudiant). Sauf pour la concentration enseignement, les étudiants ont la responsabilité de trouver leurs stages, qui ne sont généralement pas rémunérés. Pour sa part, la concentration enseignement comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un stage par année.

Emplois éventuels

- Acteur, agent de diffusion, animateur théâtral (pour des groupes de théâtre amateur, par exemple), auteur, critique de théâtre, directeur artistique, directeur de compagnie de théâtre, directeur de production, directeur technique (cinéma, télévision, radio, théâtre), dramaturge, enseignant au primaire, enseignant au secondaire, enseignant au collégial, marionnettiste, metteur en scène, régisseur, relationniste, scénographe (concepteur de décors, de costumes, d'éclairages, de son).
- Le marché de l'emploi est difficile d'accès pour les finissants du programme de baccalauréat, mis à part ceux qui ont opté pour la concentration Enseignement.
- La concurrence est vive, en particulier dans le domaine du jeu. Pour un même contrat, les diplômés se mesurent souvent à des acteurs d'expérience. Pour réussir dans ce milieu, il faut de la persévérance, de la volonté et beaucoup d'initiative. Les emplois offerts sont généralement contractuels et à mi-temps.
- La situation sur le marché du travail des diplômés de la maîtrise est meilleure. D'ailleurs, la direction du programme recommande vivement aux finissants, en particulier à ceux de la concentration Études théâtrales, de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- DESS en design d'événements (pour ceux qui ont suivi la concentration scénographie)
- DESS en éducation somatique
- DESS en théâtre de marionnettes contemporain
- Maîtrise en communication
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en théâtre

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

La concentration enseignement ne peut être suivie qu'à temps complet.

Il est fortement recommandé que les autres concentrations soient suivies à temps complet.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil

Automne 2013 :	20 (concentration jeu)
	20 (concentration scénographie)
	26 (concentration études théâtrales)
	24 (concentration enseignement)

Concentration Jeu (7601)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes :	235
Refus :	197
Offres d'admission :	26 (11 %)

Concentration Scénographie (7603)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes :	57
Refus :	30
Offres d'admission :	21 (37 %)

Concentration Études théâtrales (7604)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes :	89
Refus :	34
Offres d'admission :	55 (61 %)

Concentration Enseignement (7605)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes :	90
Refus :	51
Offres d'admission :	32 (36 %)

Tous les candidats doivent posséder des aptitudes à l'expression orale et gestuelle, suffisantes pour l'apprentissage de la pratique théâtrale.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.).

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent posséder des aptitudes à l'expression orale et gestuelle, suffisantes pour l'apprentissage de la pratique théâtrale.

Méthodes et critères de sélection

Pour toutes les bases d'admission

- Les candidats admissibles recevront une convocation pour se présenter aux épreuves de sélection qui se tiendront vers la mi-avril.
- Durée des épreuves : Environ trois heures.

Note pour les concentrations jeu et scénographie

- Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues. Aucune reprise n'est possible.
- Tous les candidats doivent apporter une photo de format passeport lors des tests d'admission. (La qualité de cette photo n'a pas d'importance.)
- Lors de la séance, tous les candidats doivent répondre à un questionnaire de culture générale et théâtrale, passer une entrevue et :
en jeu, présenter une scène; en enseignement, une improvisation;
en scénographie, une improvisation spatiale (dessin);
en études théâtrales, une lecture commentée (analyse de texte).

Concentration jeu (7601)

- Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.
- Vous devez présenter une scène en français international (français normatif), extraite du répertoire théâtral (auteur reconnu) et d'une durée d'environ cinq minutes. Cette scène doit être un dialogue et vous devez vous présenter avec la réplique qui doit être disponible pour le bloc de trois heures. Dans le cas d'une audition conjointe (deux candidats en jeu), la scène est d'environ sept minutes. Le comité évaluateur peut, au besoin, vous demander de représenter votre extrait à partir de nouvelles consignes, ou de faire une improvisation ou une lecture à première vue.
- Les critères d'évaluation sont, entre autres, les techniques de base (pose de voix, diction, intégration corporelle, coordination et rythmique), la vérité du jeu et du personnage, la compréhension de la scène et les qualités générales de l'interprétation, notamment le potentiel créateur. L'entrevue porte sur votre motivation à faire une carrière en théâtre et votre connaissance des spécificités de notre formation. Un exemple des questions posées lors de l'entrevue : «Expliquez les raisons qui vous incitent à faire carrière en théâtre.»
- Attention : Les candidats retenus, lors des tests d'admission, seront convoqués à nouveau quinze jours plus tard (un samedi) et devront présenter une nouvelle scène cette fois-ci d'un auteur québécois ou d'une adaptation québécoise d'un auteur étranger.
- Expérience pertinente : tous les candidats qui déposent une demande d'admission dans cette concentration en vertu de l'expérience pertinente doivent présenter un curriculum vitae et un dossier (coupures de presse, critiques, lettres de référence, photos, programmes, etc.).
- Les tests d'admission ont lieu le samedi ou le dimanche, am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Jeu)

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (35 %)
- Questionnaire (25 %)
- Épreuve - Présentation d'une scène (40 %)

Concentration scénographie (7603)

- Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.
- Vous devez faire une improvisation spatiale (esquisse d'un espace scénique et dessin d'observation) dont le thème est transmis sur place. Le comité évaluera votre compréhension du thème et votre potentiel créateur. Pour les étudiants possédant une expérience en arts plastiques ou en théâtre, il est demandé d'apporter un portfolio (esquisses, dessins, photos, maquettes, projets).
- Expérience pertinente : tous les candidats qui déposent une demande d'admission dans cette concentration en vertu de l'expérience pertinente doivent présenter un curriculum vitae et un dossier (coupures de presse, critiques, lettres de référence, photos, programmes, etc.).
- Les tests d'admission ont lieu le samedi am.

Évaluation des tests d'admission (concentration Scénographie)

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (35 %)
- Questionnaire (25 %)
- Épreuve - Improvisation spatiale (dessin) (40 %)

Concentration études théâtrales (7604)

- Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-après).
- Vous devez faire une analyse dramatique orale d'un extrait de scène qui vous est transmis sur place. Cette analyse est suivie d'un entretien. L'évaluation portera sur votre compréhension de différents codes scéniques.
- Les tests d'admission ont lieu le samedi am.

Évaluation des tests d'admission (concentration Études théâtrales)

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

Note Projet-pilote : Les candidats provenant d'un cégep offrant un programme arts et lettres option théâtre et ayant une cote «R» de 27 et plus, pourront bénéficier d'une admission automatique à la concentration *études théâtrales*, sans subir les tests de sélection. Les candidats intéressés par ce projet doivent respecter la date limite pour déposer leur demande et fournir tous les documents requis.

Concentration enseignement (7605)

- Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-après).
- Vous devez faire une improvisation orale et gestuelle et un test de lecture expressive; le thème de l'improvisation et le texte de la lecture seront remis sur place.
- Vous pouvez apporter un curriculum vitae et/ou un dossier virtuel; par contre, ces documents sont indispensables si vous demandez une admission en vertu de l'expérience pertinente (être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente attestée). Le questionnaire comprend un examen objectif de culture générale et théâtrale, une question à développement portant sur la didactique et la psychopédagogie.
- L'entrevue évaluera vos expériences antérieures, votre capacité d'expression, vos motivations, votre connaissance de la pratique théâtrale et vos visions pédagogiques, tant sur le plan de la mission éducative que sur celui du rôle de l'art dramatique dans le curriculum de formation de l'étudiant.
- Les tests d'admission ont lieu le dimanche, am ou pm.

Évaluation des tests d'admission (concentration Enseignement)

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (40 %)
- Questionnaire (25 %)
- Improvisation (35 %)

Candidats résidant hors du Québec**(concentrations Études théâtrales et Enseignement seulement)**

Ces candidats recevront un questionnaire à remplir qu'ils devront retourner accompagné d'une présentation sur cassette vidéo ou DVD.

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Lecture commentée (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Au moment de sa demande d'admission, l'étudiant doit s'orienter vers l'une des quatre concentrations suivantes :

- 1) Jeu (7601)
- 2) Scénographie (7603)
- 3) Études théâtrales (7604)
- 4) Enseignement (7605)

Le passage d'une concentration à l'autre ne peut se faire qu'après une nouvelle demande d'admission et qu'après avoir réussi les tests d'admission.

Tronc commun aux trois concentrations jeu, scénographie et études théâtrales

L'étudiant doit s'inscrire au cours selon le cheminement proposé.

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

- | | |
|---------|--|
| EST1102 | Dramaturgie |
| EST1305 | Pratiques théâtrales au Québec |
| FAM1100 | Formes et fonctions du spectacle vivant I |
| FAM1110 | Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle) |

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

- | | |
|---------|---|
| EST1055 | La mise en scène (FAM1100) |
| EST1075 | Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale |
| EST1355 | Espace scénique |

- | | |
|---------|---------------------------------------|
| EST1400 | Théâtre actuel |
| EST5075 | Théâtre pour l'enfance et la jeunesse |

Jeu (7601)

Bloc obligatoire (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

- | | |
|---|---|
| EST2099 | Interprétation devant la caméra (EST2507) |
| EST2150 | Techniques vocales |
| EST2160 | Lecture et interprétation (EST2150) |
| EST2170 | Voix et interprétation I (EST2150 et EST2160) |
| EST2180 | Voix et interprétation II (EST2150; EST2160; EST2170) |
| EST2280 | Mime (EST2500) |
| EST2303 | Préparation aux combats scéniques (EST2500) |
| EST2315 | Techniques de jeu |
| EST2317 | Analyse dramatique et jeu |
| EST240X | Travail d'interprétation I (EST2170; EST421X) |
| (Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST410X.) | |
| EST241X | Travail d'interprétation II (EST240X) |
| (Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST411X.) | |
| EST2500 | Approches des langages corporels |
| EST2505 | Jeu I (Répertoire moderne et contemporain) |
| EST2506 | Jeu II (Répertoire classique) (EST2315) |
| EST2507 | Jeu III (Nouvelles dramaturgies) (EST2505; EST2506) |
| EST410X | Production dirigée I (EST421X ou EST3450) |
| (Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST240X.) | |
| EST411X | Production dirigée II (EST410X ou EST3450 ou EST3460) |
| (Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST241X.) | |
| EST421X | Atelier public |

Note : Tous les cours de jeu sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

Cours au choix (un ou deux cours parmi les suivants, soit 6 crédits)

- | | |
|---------|---|
| EST230X | Laboratoire de pratique théâtrale I, II |
| EST2402 | Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315) |
| EST270X | Auditions générales |
| EST405X | Production théâtrale libre (6 cr.) |

Ouverture (trois ou quatre cours, soit 12 crédits)

- | | |
|---------|--|
| DAN3006 | Danse pour acteurs I |
| FAM1501 | Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II |
| FAM410X | Atelier interdisciplinaire |
| FAM5100 | Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.) |
- ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Scénographie (7603)

Bloc obligatoire (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

- | | |
|---|---|
| EST3000 | Initiation à la marionnette |
| EST3110 | Scénographie : langage pictural |
| EST3210 | Scénographie : langage graphique (EST3110) |
| EST3241 | Le son au théâtre (EST3300 ou EST3292 ou EDM2501) |
| EST3291 | Ateliers de production décors et costumes |
| EST3292 | Techniques de scène |
| EST3293 | Direction technique et direction de production (EST3292 ou EST3300) |
| EST3330 | Marionnette : matériaux et mécanismes (EST3000) |
| EST3340 | Éclairage I (EST3292) |
| EST3350 | Décor : le lieu traditionnel (EST3210) |
| EST3360 | Costume : technologies du costume (EST3110; EST3291) |
| EST3400 | Production de spectacle I (EST3340; EST3350; EST3360) |
| (Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST410X.) | |
| EST3401 | Production de spectacle II (EST3400) |
| EST3450 | Décor : le lieu de configurations multiples (EST3350) |
| EST358X | Séminaire de scénographie I (EST3340; EST3350) |
| EST3581 | Scénographie et nouvelles technologies |
| EST3682 | Scénographie assistée par ordinateur |
| EST410X | Production dirigée I (EST421X ou EST3450) |
| (Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours EST3400.) | |

Note : Tous les cours pratiques sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

Cours au choix (un ou deux cours parmi les suivants, soit 6 crédits)

- | | |
|---------|---|
| EST3010 | Marionnette expérimentale |
| EST3460 | Costume : le personnage (EST3360) |
| EST411X | Production dirigée II (EST410X ou EST3450 ou EST3460) |
| EST405X | Production théâtrale libre (6 cr.) |
- (avoir complété 60 crédits)

Ouverture (trois ou quatre cours, soit 12 crédits)

- | | |
|---------|--|
| DES1217 | Design graphique : atelier I |
| DES1510 | Dessin d'observation |
| DGR2212 | Design et représentation humaine (DGR1212) |

EDM2501 Initiation à l'audio
 FAM410X Atelier interdisciplinaire
 FAM5100 Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)
Note : Le cours préalable DES1212 n'est pas obligatoire.
 FAM1501 Paradigmes et enjeux des arts au XX^e siècle II
 ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Études théâtrales (7604)

Bloc obligatoire (les 13 cours suivants, soit 39 crédits)

EST1055 La mise en scène (FAM1100)
 EST1100 Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
 EST1191 Esthétique théâtrale (EST1400 ou EST1102 ou FAM1100)
 EST1197 Théâtre et société
 EST1200 Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
 EST1355 Espace scénique
 EST1401 Séminaire d'analyse III (La critique dramatique) (EST1100 ou FAM1110)
 EST160X Corpus I (Interdisciplinarité) (FAM1110)
 EST161X Corpus II (Esthétiques scéniques) (FAM1110 ou EST1400 ou EST1191)
 EST162X Corpus III (Dramaturgies) (EST1102; EST1200)
 EST2010 Écriture dramatique I
 EST2090 Montage dramatique (EST2010 ou EST2313)
 EST2403 Le conseiller en dramaturgie (EST2313; EST1102; EST1200)
Note : Les cours EST160X, EST161X et EST162X peuvent être substitués par le cours EST100X Atelier I, lorsque le contenu demande une approche pédagogique autre que le cours magistral.

Cours au choix (cinq cours au choix parmi les suivants, soit 15 crédits)

EST100X Atelier I
 EST2011 Écriture dramatique II (EST2010)
 EST230X Laboratoire de pratique théâtrale I, II
 EST2402 Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
 EST3000 Initiation à la marionnette
 EST3293 Direction technique et direction de production (EST3292 ou EST3300)
 EST3300 Techniques scéniques
 EST405X Production théâtrale libre (6 cr.)

(avoir complété 60 crédits)

EST6000 Atelier-séminaire de synthèse

EST6100 Stage en milieu professionnel I

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Hors concentration (obligatoire) (deux cours, soit 6 crédits)

EST2313 Textes et pratiques de jeu

EST420X Exercice public

Ouverture (trois ou quatre cours soit, 12 crédits)

FAM1501 Paradigmes et enjeux des arts au XX^e siècle II
 FAM410X Atelier interdisciplinaire
 FAM5100 Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)
 LIT1608 Corpus québécois
 ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme

Enseignement (7605)

cette concentration s'adresse aux étudiants désirant se qualifier auprès du Ministère; programme de quatre ans, à temps complet.

Bloc de la formation disciplinaire (17 cours, soit 51 crédits)

Les quatre cours suivants du tronc commun du baccalauréat (12 crédits) :

EST1102 Dramaturgie
 EST1305 Pratiques théâtrales au Québec
 FAM1100 Formes et fonctions du spectacle vivant I
 FAM1110 Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII^e siècle au XXI^e siècle)

Les treize cours suivants (39 crédits) :

EST1406 Méthodologie, nouvelles technologies et milieu scolaire
 EST2144 Expression orale et communications
 EST2305 Atelier de création théâtrale I
 EST2313 Textes et pratiques de jeu
 EST2314 Les techniques de jeu réaliste
 EST2410 Objet théâtralisé et mise en performance
 EST2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
 EST2503 Atelier de jeu III (travail et langage corporels)
 EST3000 Initiation à la marionnette
 EST3300 Techniques scéniques
 EST3310 Lumière et ombre : médiums de création
 EST409X Exercice public et pratique pédagogique (FAM1110)
 EST5075 Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Note : Tous les cours pratiques sont suivis d'un atelier pour fins d'exercice ou de répétition.

Bloc des didactiques disciplinaires et de la formation psychopédagogique (12 cours, soit 36 crédits)

ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
 EST5027 Fondements de l'enseignement du théâtre I
 EST5002 Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
 EST5083 Jeux dramatiques et jeux de théâtralisation
 EST5023 Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale
 EST5011 Didactique de l'art dramatique au secondaire
 EST5040 Création dramatique
 EST5061 Production théâtrale en milieu scolaire
 EST5090 Évaluation et appréciation esthétique
 FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
 MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
 PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits)

EST4104 Stage d'enseignement de l'art dramatique - exploration et séminaire d'intégration
 EST4108 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (EST5002; EST5023)
 EST4112 Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)
 EST4116 Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire et séminaire de synthèse (13 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)
 ou le cours
 EST4126 Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire de synthèse (13 cr.) (EST5002; EST5023; EST5011)

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (3 cours, soit 9 crédits)

Le jumelage des cours suivants (6 crédits) :

Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FAM4003 Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
 jumelé à l'un des cours suivants :
 FAM4002 Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
 FAM4004 Atelier de création interdisciplinaire en musique
 FAM4005 Atelier de création interdisciplinaire en danse

Un cours parmi les suivants :

EST1302 Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine
 EST1355 Espace scénique
 EST1400 Théâtre actuel
 EST3040 Scénographie I
 FAM410X Atelier interdisciplinaire
 LIT1004 Le français écrit dans l'enseignement des arts

ou tout autre cours, notamment un cours de linguistique ou dans une discipline artistique, approuvé par la direction du programme.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpfe.uqam.ca/reglements.htm.

Précision concernant les compétences en français oral

Les étudiants qui réussissent le cours EST2144 Expression orale et communication avec la note 75 % n'ont pas à passer le test d'évaluation des compétences orales du Département de linguistique et de didactique des langues de l'UQAM. Ce cours fait partie du cheminement académique de l'étudiant. Il est donc assujéti à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec*, une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Baccalauréat en arts visuels et médiatiques (7324-7325)

Téléphone : 514 987-3665

Ce programme comporte deux profils :

- pratique artistique (7324)
- enseignement des arts visuels et médiatiques (7325)

Le diplôme émis aux finissants du profil enseignement des arts visuels et médiatiques fera mention de ce profil.

Savoir. Faire.

Le programme vise l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques dans plusieurs disciplines des arts visuels et médiatiques : peinture, sculpture, dessin, arts d'impression, procédés photographiques et vidéographiques, traitement sonore et technologies numériques. Misant sur la continuité des apprentissages, la formation est répartie sur trois ans dans le cas du profil pratique artistique, et sur quatre ans à temps complet pour le profil enseignement des arts visuels et médiatiques.

La première année du programme est consacrée à des cours d'atelier et à des cours théoriques permettant à tous les étudiants de recevoir les mêmes connaissances de base.

Par la suite, l'étudiant inscrit au profil pratique artistique poursuit l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques en vue de se préparer à intégrer divers milieux professionnels associés à la création.

L'étudiant inscrit au profil enseignement des arts visuels et médiatiques poursuit sa formation artistique et amorce une formation psychopédagogique et didactique qui le prépare à enseigner les arts visuels et médiatiques aux niveaux préscolaire/primaire et au secondaire.

Tous les candidats doivent déposer un dossier visuel.

Grade

- Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

- Le profil pratique artistique du programme comporte 90 crédits; le profil enseignement des arts visuels et médiatiques comporte 120 crédits.

Particularités

- Avec ses nombreux cours-ateliers, la formation est fortement axée sur le développement d'un savoir-faire artistique et technique et sur la pratique réflexive en art contemporain.
- L'étudiant bénéficie d'équipements de pointe dans les ateliers et les laboratoires spécialisés en dessin, peinture, sculpture, assemblage, façonnage, moulage, arts d'impression, photographie, vidéo, montage informatique, etc. Les ateliers de sculpture sont en outre parmi les mieux équipés en Amérique du Nord. Un service de prêt d'outils et d'équipements permet d'emprunter le matériel nécessaire à la réalisation des travaux. L'étudiant bénéficie également de l'assistance de techniciens spécialisés.
- L'École des arts visuels et médiatiques partage de grands laboratoires informatiques avec la Faculté des arts et la Faculté de communication. Plus de 130 postes de travail polyvalents sont disponibles pour l'enseignement et le travail libre en arts médiatiques.
- Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en arts, qui offre, entre autres, des collections de périodiques, des monographies, des catalogues d'exposition, des livres d'artiste et de nombreux ouvrages de référence.

- Multidisciplinaire, la formation comprend également des cours optionnels ou obligatoires, en histoire de l'art pour les deux profils, ainsi que des cours en didactique, psychopédagogie et psychologie pour le profil enseignement des arts visuels et médiatiques.
- Chaque année, l'étudiant peut participer à différents concours qui donnent accès à des bourses, dont trois sont financées par le fonds des professeurs : le Prix d'excellence Jacques-de-Tonnancour (1000 \$), le Prix d'excellence Irène-Senéal (1000 \$) et le Prix d'excellence Robert-Wolfe (1000 \$). Les bourses de la Fondation McAbbie (10 000 \$), la Bourse Charest-Wallot (1000 \$), le Prix Hubert-Rousseau (1000 \$), le Prix du Conseil des arts textiles du Québec et le Prix Discreet (1000 \$) complètent cette liste.
- Le *Programme ICI* (Intervenants culturels internationaux) invite chaque année une dizaine d'artistes et de conférenciers qui viennent de tous les pays du monde. La série d'intervenants invités est conçue par l'École des arts visuels et médiatiques comme un forum où une grande diversité d'acteurs de la scène des arts visuels discute en français, des différents enjeux de l'esthétique contemporaine.
- L'étudiant peut participer à des échanges interuniversitaires grâce aux ententes de l'École des arts visuels et médiatiques avec des institutions renommées en France, telles que l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, l'École supérieure des beaux-arts de Marseille, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence et l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris.
- Les étudiants peuvent participer à des expositions dans un cadre professionnel. Des expositions ont lieu deux fois l'an (en décembre pour certains étudiants du baccalauréat et en avril pour les finissants). À l'automne, certains étudiants du baccalauréat exposent à la Maison de la culture Frontenac, et au printemps, les finissants peuvent présenter leurs travaux à la Galerie de l'UQAM (www.galerie.uqam.ca), réputée dans le milieu des arts et fréquentée par le grand public. Nos étudiants exposent à la Galerie Art Mûr, à la Biennale Internationale d'art numérique, Maison culturelle St-Faustin et nombreuses autres.
- La direction du programme peut reconnaître certains cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : photographie, cinéma ou graphisme.
- Saviez-vous que : L'artiste Raphaëlle de Groot, lauréate 2006 du prestigieux Prix Pierre-Ayot, David Altmeld, artiste multidisciplinaire représentant le Canada à la Biennale de Venise en 2007 et Madeleine Forcier, directrice de la galerie Graff de Montréal et lauréate du Prix Reconnaissance 2007 de la Faculté des arts de l'UQAM, entre autres, ont été formés à l'UQAM en arts visuels et médiatiques ?

Concentrations ou profils

Deux profils sont offerts :

- pratique artistique : mise en relation, exploration et critique des différents modes d'expression artistique.
- enseignement des arts visuels et médiatiques : préparation à l'enseignement aux niveaux préscolaire/primaire et secondaire et exploration d'autres disciplines artistiques.

Stage

- Dans le cadre du profil pratique artistique, l'étudiant peut réaliser un stage crédité d'environ 135 heures, par exemple, dans des ateliers et des centres d'artistes, des musées et un stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté. Pour sa part, la concentration enseignement comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un par année.

Emplois éventuels

- Les détenteurs du baccalauréat en arts visuels et médiatiques sont actifs dans le milieu artistique et se définissent comme peintres, sculpteurs, photographes, vidéastes, graveurs, dessinateurs, illustrateurs, concepteurs ou simplement comme artistes visuels. Ils participent à l'organisation et au montage de grands événements culturels tels les biennales, les festivals, les mois de la photographie. Présents partout dans l'industrie culturelle, ils œuvrent également dans les milieux spéciaux de la thérapie pour les aînés, les enfants en difficulté d'apprentissage et les délinquants.
- Les diplômés de nos programmes, artistes ou enseignants, trouvent du travail auprès d'organismes publics, culturels et communautaires comme les centres, regroupements et collectifs d'artistes à travers le Québec, le Conseil des Arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les musées, les maisons de la culture, les centres de loisirs, les entreprises les plus réputées de l'industrie des nouvelles technologies et les établissements d'enseignement du Québec. En effet, ils enseignent dans les écoles primaires et secondaires, les cégeps (avec une maîtrise) et les universités (avec un doctorat).
- Il est difficile d'évaluer avec précision le taux de placement des diplômés, notamment en création, étant donné que plusieurs gagnent leur vie comme travailleurs autonomes.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- DESS en architecture moderne et patrimoine
- DESS en design d'événements
- DESS en enseignement des arts visuels et médiatiques
- DESS en théâtre de marionnettes contemporain
- Maîtrise en arts visuels et médiatiques
- Maîtrise en communication

- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en enseignement des arts
- Maîtrise en histoire de l'art
- Maîtrise en muséologie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Le profil pratique artistique est offert à temps plein et temps partiel. L'étudiant inscrit à ce profil doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de 15 crédits par année. Le profil enseignement doit être suivi à temps complet (inscription à 15 crédit par trimestre).

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil
Automne 2013 : 181

Répartition des places
Profil pratique artistique : 125
Profil enseignement des arts
visuels et médiatiques : 56

Si le contingent du profil enseignement n'est pas atteint, les places non comblées pourront être allouées au contingent du profil pratique artistique.

Profil pratique artistique (7324)
Statistiques d'admission (automne 2012)
Demandes : 309
Refus : 102
Offres d'admission : 207 (67 %)

Profil enseignement des arts visuels et médiatiques (7325)
Statistiques d'admission (automne 2012)
Demandes : 172
Refus : 62
Offres d'admission : 106 (62 %)

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Tous les candidats doivent soumettre un dossier visuel faisant la démonstration d'une formation générale de base en arts visuels et/ou médiatiques. De plus, ils sont invités à inclure au dossier visuel un texte dactylographié d'une page expliquant leur motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM.

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1); la formation doit démontrer l'acquisition des notions de base en arts visuels ou médiatiques.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %
- Dossier visuel 60 %
- Cote de rendement 40 %

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans.

Tous les candidats ayant 21 ans ou plus qui ne détiennent pas un diplôme d'études collégiales (DEC) doivent joindre un curriculum vitae faisant état de leurs expériences pertinentes reliées au domaine des arts visuels et médiatiques. Ce curriculum vitae doit être annexé au dossier visuel.

Sélection : 100 %
- Dossier visuel 75 %
- Expérience pertinente 25 %
- Pertinence de l'expérience attestée en regard des exigences de formation en arts visuels et médiatiques.

ou

Études Universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit 15 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %
- Dossier visuel 60 %
- Moyenne des résultats universitaires 40 %

ou

Études hors Québec

Pour les étudiants de moins de 21 ans ayant obtenu un diplôme à l'extérieur du Québec, être titulaire d'un diplôme d'études d'un établissement reconnu, équivalant à treize années (2) de scolarité.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %
- Dossier visuel 60 %
- Résultats scolaires 40 %

Ce que le candidat doit préparer pour une demande d'admission au baccalauréat en arts visuels et médiatiques

- 1) Demande d'admission auprès de l'Université
- 2) Dossier visuel adressé à l'École des arts visuels et médiatiques

Documents qui doivent composer le dossier visuel

- Un feuillet de présentation sur lequel on retrouve : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa), son adresse postale, son numéro de téléphone et, S'IL Y A LIEU, son code permanent universitaire, le numéro du programme pour lequel il fait une demande d'admission.
- Le dossier visuel, constitué à partir des éléments suivants : vingt images fixes de travaux personnels en arts visuels et médiatiques, sous forme numérique (sur un DVD-Rom) ou sur un support conventionnel (impressions sur papier), (voir la rubrique Complément d'informations sur les éléments qui constituent le dossier visuel). Pour les extraits vidéo, sonores, ainsi que les images animées, voir les critères indiqués à la rubrique

Documents visuels supplémentaires qui peuvent être joints au dossier.

- Une liste descriptive des travaux personnels présentés doit accompagner le dossier visuel : nom du candidat, titre, date, médium, format (hauteur x largeur x profondeur).
- Un texte d'une page, imprimé et expliquant votre motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM. Vous pouvez faire état de : un ou plusieurs médiums que vous souhaitez approfondir; œuvres, lectures ou autres références pertinentes; votre implication dans votre milieu artistique, par exemple : associations étudiantes ou centres d'artistes; votre intérêt envers des cours spécifiques offerts à notre programme; expositions marquantes visitées récemment.
- Un curriculum vitae. Seuls les candidats adultes (âgés de 21 ans et plus) qui font une demande d'admission basée sur la reconnaissance de leur expérience pertinente dans le domaine des arts visuels et médiatiques doivent joindre deux exemplaires de leur curriculum vitae. Le premier doit accompagner la demande d'admission, le second doit accompagner le dossier visuel.
- Une copie de votre relevé de notes (non officiel) si votre base d'admission est le DEC ou si vous avez fait des études universitaires.
- Une enveloppe préaffranchie (de bonne dimension) doit accompagner obligatoirement le dossier visuel. À la suite de l'analyse des dossiers, la Direction des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques s'engage à réexpédier uniquement les dossiers visuels accompagnés d'une enveloppe de retour préaffranchie (veuillez faire peser votre enveloppe). Les autres dossiers seront conservés à l'Université pour une période de trois mois à compter de la date limite d'admission ou de refus du Registrariat. Après ce délai, l'Université pourra disposer des dossiers non réclamés.

Complément d'informations sur les éléments qui constituent le dossier visuel

- Chaque document photographique (fichier numérique ou image imprimée) ne doit présenter qu'une seule réalisation. Une réalisation peut être représentée sur plusieurs documents photographiques, par exemple : un tableau sur le document numéro 1 et un détail du même tableau sur le document 2; une sculpture vue sous différents angles; diverses parties d'une installation.
- Il est recommandé de soumettre des reproductions de réalisations récentes n'excédant pas cinq ans et de présenter les travaux sans effet de montage. Les vingt documents doivent correspondre exactement à la liste descriptive mentionnée plus haut.
- DVD-Rom : sur un DVD-Rom compatible PC, inscrire une identification au stylo-feutre comprenant : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa). Les fichiers à l'intérieur du DVD-Rom doivent être des images en format jpg, identifiées uniquement avec des numéros de 01 à 20 (01.jpg, 02.jpg, ..., 20.jpg). La dimension maximale de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 Mo.

- Images imprimées : vingt reproductions photographiques sur papier dont la dimension ne dépasse pas 8 1/2 x 11 pouces. Chacun de ces documents doit comprendre les éléments d'identification suivants : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa); numérotation de 01 à 20; un point rouge dans le coin inférieur gauche qui indique le sens de la lecture de l'œuvre.

Documents visuels supplémentaires qui peuvent être joints au dossier

- Un maximum de trois extraits (durée maximale : une minute chacun) de bandes vidéo, de projets sonores ou d'images animées sur DVD-Rom, DVD. Ces documents doivent être clairement identifiés au nom du candidat. Inclure ces éléments dans la liste descriptive des travaux personnels.
- DVD-Rom : document en format numérique (.mov, ou .avi; DVD vidéo NTSC, sans restriction de région (sinon restreint à la région 1 - É.-U. et Canada et sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un ordinateur ou un lecteur domestique. Soumettre trois extraits choisis ou identifier très clairement le minutage des extraits soumis.
- Aucun autre document ne doit apparaître sur le disque. Ces extraits doivent être regroupés sur un support distinct du DVD-Rom contenant les vingt images fixes du dossier visuel mentionné plus haut.
- Tous les documents numériques doivent pouvoir être consultés à partir d'ordinateurs et de logiciels grand public. Il est fortement recommandé de vérifier votre matériel avant de le soumettre pour vous assurer qu'il fonctionne convenablement. C'est à vous qu'il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne à l'École des arts visuels et médiatiques intacte et dans un format approprié.

À ne pas faire

- aucun fichier en format .tif, .psd, .eps, .bmp, .tga, .swf;
- aucune présentation PowerPoint, HTML ou autre;
- aucun fichier compressé (au moyen de WinZip ou Stuffit, par exemple);
- aucun hyperlien menant à des sites Internet;
- aucun matériel nécessitant le téléchargement ou l'installation d'un logiciel, d'un plugiciel (plug-in), d'une extension ou d'autres programmes exécutables;
- aucun document ou fichier par courriel.

Aucun travail original ne sera accepté.

L'évaluation du dossier visuel s'effectue uniquement sur la base des éléments demandés. Toute autre présentation pourra être refusée par le programme de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques. Tout autre élément ajouté au dossier (lettre de recommandation, coupure de presse, etc.) est automatiquement rejeté.

Dépôt du dossier

Le dossier doit être glissé dans une enveloppe (format légal) portant au recto les indications suivantes : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa) et le programme pour lequel le dossier visuel est présenté. Il est important, afin d'éviter des manipulations inutiles, de NE PAS attacher, brocher ou fixer les éléments demandés. Pour les candidats qui font une demande dans les deux profils, seulement un dossier visuel doit être fourni pour les deux profils.

Pour les candidats étrangers, le dossier visuel doit être reçu pour le 15 février 2013 et pour les candidats canadiens, le dossier visuel peut être déposé en personne ou mis à la poste pour être reçu le 1^{er} mars 2013 à l'adresse suivante :

Par courrier

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Direction des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques

École des arts visuels et médiatiques

C.P. 8888, Succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 3P8

En personne

Au secrétariat des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques situé au pavillon Judith-Jasmin, local J-4075 (405, rue Sainte-Catherine Est, Montréal; entrée métro Berri-UQAM)

Téléphone : 514 987-3665

Les heures d'ouverture sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Critères d'évaluation du dossier visuel

Tous les dossiers soumis seront évalués par un jury d'admission selon les critères suivants :

- Présentation générale du dossier visuel et des documents soumis; lettre de motivation (motivations et qualité de l'expression écrite);
- Acquisition du langage visuel de base en arts visuels et médiatiques (idéalement, le dossier devra faire montre de connaissances et d'expérience dans quelques axes parmi les suivants : dessin, peinture, sculpture, arts d'impression, photographie, vidéographie, arts médiatiques, etc.);
- Habileté dans l'utilisation des moyens plastiques et, le cas échéant, technologiques;
- Qualité du contenu des réalisations.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Profil pratique artistique (7324)

Règlement pédagogique particulier : L'étudiant à temps partiel du profil pratique artistique doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de quinze crédits par année.

Formation initiale (8 cours, soit 30 crédits) :

Les sept cours suivants (27 crédits) :

AVM1000	Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1305	Arts médiatiques : l'image fixe
AVM1310	Arts médiatiques : l'image en mouvement
FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

Un cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques (3 crédits)

Développement d'une pratique (30 crédits) :

Pour entreprendre le développement d'une pratique, l'étudiant doit avoir réussi les 30 crédits de la formation initiale.

Les trois cours suivants (9 crédits) :

AVM2000	Pratique réflexive de la création (AVM1000)
HAR3000	Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

De trois à cinq cours choisis parmi les cours suivants (15 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360; AVM2300; AVM2310))
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable

Un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)

AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

Autonomie et pratique artistique (30 crédits)

Pour entreprendre la troisième étape, l'étudiant doit avoir réussi les trente crédits du développement d'une pratique artistique.

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

AVM4100	Les pratiques artistiques dans les espaces publics (AVM1000; AVM2000; FAM1500; FAM1501)
AVM4101	Les pratiques artistiques dans les espaces de diffusion de l'art (AVM1000; AVM1200; FAM1500; FAM1501)

Un cours choisi parmi les problématiques générales suivantes (6 crédits) :

AVM4601	La textualité à l'œuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Un cours parmi les suivants (3 crédits).

HAR4520	Art actuel
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4630	Le commissariat d'exposition comme pratique et médium
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

ou tout autre cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques

BLOC A

Le cours suivant (12 crédits) :

AVM5700	Projet de fin d'études (12 cr.) (AVM1000; AVM2000; FAM1500 ou HAR1440; FAM1501)
---------	---

Un ou deux cours choisis(s) parmi la liste des cours communs aux deux blocs (6 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

OU

BLOC B

Le cours suivant (6 crédits) :

AVM5701	Activité de synthèse (6 cr.) (AVM1000; AVM2000; FAM1500 ou HAR1440; FAM1501)
---------	--

De deux à quatre cours choisis parmi la liste des cours communs aux deux blocs (12 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B :

Procédés et pratique réflexive

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3300	Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360; AVM2300; AVM2310))
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)

AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
---------	--

Problématiques spécifiques

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

Problématiques générales

AVM4601	La textualité à l'œuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Autres cours

AVM5733	Stage en milieu professionnel
AVM580X	Problématique variable
AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5910	Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté (AVM5900)
FAM3001	Accompagnement par l'art et l'éducation artistique dans la communauté (Les étudiants doivent avoir complété 45 crédits.)

Profil enseignement des arts visuels et médiatiques (7325)

Règlement pédagogique particulier : Le profil enseignement de ce programme doit être suivi à temps complet (inscription à quinze crédits par trimestre).

Formation disciplinaire (57 crédits) :

Les neuf cours suivants (36 crédits) :

AVM1000	Intégration à la formation universitaire en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1305	Arts médiatiques : l'image fixe
AVM1310	Arts médiatiques : l'image en mouvement
AVM2000	Pratique réflexive de la création (AVM1000)
AVM4001	Création et enseignement des arts visuels et médiatiques (6 cr.) (30 crédits de la formation initiale, soit les cours AVM1000; AVM2000; AVM1100; AVM1200; AVM1305; AVM1310; FAM1500; FAM1501)
FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

HAR3000	Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

Trois ou quatre cours (dont au moins deux de 3 crédits) choisis parmi les suivants (12 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2300	Création artistique : conception et modélisation en imagerie de synthèse
AVM2310	Création artistique : dynamique de l'image de synthèse (AVM2300)
AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle (AVM2330)
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)

AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.) (Formation initiale et 2 cours parmi les cours de photographie, de vidéographie et les arts médiatiques (AVM2360; AVM2300; AVM2310))
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias (AVM3301)
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation (AVM2360 ou AVM2330)
AVM3342	Le photographique : image et espace (AVM2340 ou AVM2341)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable
AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5910	Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté (AVM5900)

Un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)

Bloc des didactiques et cours pédagogiques disciplinaires et complémentaires (10 cours, soit 30 crédits) :

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
AVM2900	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM3900	Didactique des arts plastiques au secondaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM4900	Didactique des arts médiatiques au primaire et/ou au secondaire (30 crédits de la formation initiale)
AVM5925	Psychopédagogie et pensée visuelle
AVM5965	Didactique de l'appréciation esthétique (AVM1901)
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5945	Les grands courants de l'enseignement des arts
AVM5955	Arts plastiques et perspectives thérapeutiques
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits) :

Les trois cours suivants (11 crédits) :

AVM1901	Stage d'exploration du milieu scolaire et séminaire d'intégration
AVM2901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (AVM2900)
AVM3901	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.) (AVM3900)

L'un des deux cours suivants (13 crédits) :

AVM4901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : intégration professionnelle (13 cr.) (AVM2901)
AVM4951	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire : intégration professionnelle (13 cr.) (AVM3901)

Bloc ouverture interdisciplinaire (9 crédits) :

Le jumelage des cours suivants (6 crédits) :

Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FAM4002 Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques jumelé à l'un des cours suivants :

FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- 1 cours en arts médiatiques (3 crédits) **
- 1 cours en danse (3 crédits) **
- 1 cours en théâtre (3 crédits) **
- 1 cours en musique (3 crédits) **

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
FAM1010	Atelier d'écriture en art

** Une liste de cours sera proposée par les responsables des programmes de danse, de musique et de théâtre.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpfe.uqam.ca/reglements.htm.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site WEB suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Baccalauréat en danse (7107-7606)

Téléphone : 514 987-3182

Ce programme comporte deux concentrations :

- pratique artistique (7107)
- enseignement (7606)

Le diplôme émis aux finissants de la concentration enseignement fera mention de la concentration.

Corps dansant, corps pensant

Le programme forme des interprètes, des chorégraphes et des enseignants professionnels. La première partie du programme permet d'acquérir des compétences de base en danse au moyen de cours obligatoires de tronc commun, répartis sur environ trois trimestres. La seconde partie du programme est consacrée à la spécialisation en interprétation, en création (option scène) ou en enseignement. La concentration enseignement est constituée de quatre stages en milieu scolaire primaire et secondaire, tandis que la concentration pratique artistique (profil interprétation ou création) mène à la production de deux spectacles chorégraphiques, l'un dirigé et l'autre libre, ouverts au public.

L'audition, qui détermine l'admission au programme, comporte deux parties :

- Évaluation technique de niveau intermédiaire (danse contemporaine, ballet, etc.);
- Composition : l'étudiant présente une chorégraphie de deux à cinq minutes qu'il aura préparée.

Grade

- Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

- Le programme avec concentration pratique artistique comporte 90 crédits.
- Le programme avec concentration enseignement comporte 120 crédits.

Particularités

- L'UQAM est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir ce programme. Au Canada, les seules autres universités qui permettent d'étudier en danse sont Concordia à Montréal, York à Toronto et Simon Fraser en Colombie-Britannique.
- L'UQAM est la seule université au Québec à offrir : les concentrations pratiques artistiques et enseignement, et la maîtrise en danse.
- Le Département de danse (www.danse.uqam.ca) ainsi que des étudiants ont mis sur pied le projet Passerelle B40. Ce laboratoire-galerie permet de mener et de produire, devant le public, une recherche en interprétation, en création ou en enseignement en dehors des cours, tout en bénéficiant de l'encadrement artistique de professeurs, de chargés de cours et d'étudiants des cycles supérieurs. Cette expérience constitue une exposition scénique intéressante durant les études et une transition exaltante voire importante entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail.
- Le programme favorise des approches somatiques en usage dans le milieu de la danse (telles que Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, Feldenkrais, Alexander et Body-Mind Centering) pour aider l'étudiant à modifier son organisation corporelle (notamment par la correction des mauvaises postures et le renforcement musculaire) en vue de maximiser son rendement fonctionnel et expressif. Une importance particulière est accordée à l'empreinte corporelle individuelle et au bien-être.
- Un cours d'entraînement intensif est offert durant le trimestre d'été afin de permettre à l'étudiant de poursuivre sa formation. En outre, des professionnels de la danse d'horizons divers et de calibre international viennent soutenir l'étudiant dans son désir de parfaire sa formation technique.
- Des séances hebdomadaires de renforcement musculaire (clinique PERFMAX) sont incluses dans le cheminement de l'étudiant de première année pour l'aider à s'ajuster au rythme d'entraînement des cours du programme.
- L'évaluation de l'étudiant est progressive et continue et s'échelonne tout au long de la première année du programme pour le cours Introduction à l'étude kinésiologique de la danse.
- Un pianiste ou un percussionniste accompagne les étudiants dans le cadre de tous les cours techniques.
- L'étudiant a accès à des salles de répétition professionnelles pourvues de planchers de bois franc surélevés, de barres, de miroirs amovibles et d'une chaîne stéréophonique et de vidéo.
- Un programme d'encadrement sous forme de tutorat est assuré par les professeurs et les chargés de cours pour aider les étudiants qui éprouvent des difficultés techniques ou académiques.
- L'étudiant peut participer à des échanges interuniversitaires avec des universités étrangères grâce aux ententes de la CRÉPUQ. Les professeurs offrent alors un soutien particulier d'ordre administratif.
- Chaque année, le prix d'excellence William-Douglas, assorti d'une bourse de 500 \$, est remis à un étudiant méritant en création ou en interprétation.
- Chaque année, le Prix David-Kilburn en création chorégraphique, jusqu'à concurrence de 2 000 \$, sera remis à un étudiant qui sera diplômé du baccalauréat en danse, profil création ou de la maîtrise en danse en mémoire de création.
- La direction du programme peut reconnaître la formation d'un étudiant de niveau collégial ayant complété un diplôme d'études collégiales technique en danse, jusqu'à concurrence de quinze crédits.

Concentrations ou profils

- Pratique artistique : interprétation et création chorégraphique (option scène ou vidéo).
- Enseignement : préparation à l'enseignement primaire et secondaire en plus de l'exploration de disciplines au choix, dont arts plastiques, musique et art dramatique, par deux cours complémentaires.

Stage

- Dans le cadre de la concentration pratique artistique, l'étudiant peut réaliser un stage de 135 heures en création, en interprétation ou en gestion dans une compagnie de danse institutionnalisée, pendant lequel il bénéficie du soutien particulier de la direction du programme. Les entreprises du domaine de la danse émettent régulièrement des offres de stages, et la direction se charge d'en informer les étudiants.
- Pour sa part, la concentration enseignement comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un stage par année.

Emplois éventuels

- Chorégraphe, critique en danse, enseignant, historien de la danse, interprète, producteur d'événements artistiques, technicien de scène.
- Le domaine de l'enseignement de la danse au primaire et au secondaire offre d'excellentes perspectives. Selon la direction du programme, tous les étudiants qui s'y destinent trouvent un emploi à la fin de leurs études, et plusieurs postes demeurent tout de même vacants faute de finissants.
- L'interprétation et la création offrent des contrats de travailleurs autonomes dans la plupart des cas. Les finissants en interprétation qui ont suivi leur formation avec rigueur et sérieux sont embauchés par des chorégraphes reconnus, alors que les chorégraphes sont embauchés par des producteurs variés, ou fondent leur propre compagnie.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- DESS en danse
- DESS en éducation somatique
- DESS en théâtre de marionnettes contemporain
- Maîtrise en communication
- Maîtrise en danse
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en kinanthropologie
- Maîtrise en théâtre

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Le programme est offert à temps complet seulement.

Seule la concentration enseignement est contingentée.

Capacité d'accueil concentration enseignement

Automne 2013 : 20

Concentration enseignement (7606)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 46

Refus : 19

Offres d'admission : 27 (59 %)

Concentration pratique artistique (7107)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 67

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*. (Voir règlements pédagogiques particuliers / extraits.)

Anglais

Les études en danse exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent (1); ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir une formation soutenue et régulière en danse, et avoir participé à des spectacles de danse en tant que danseur ou chorégraphe; ou avoir eu une formation soutenue et régulière en danse et en enseignement de la danse.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse (évalué lors de l'audition ou de la vidéo en format VHS ou DVD pour la base d'études hors Québec).

Mode de vérification de l'admissibilité des candidats

Les candidats admissibles recevront une convocation à l'audition en avril.

Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et qui ne peuvent se présenter à l'audition doivent faire parvenir une présentation sur DVD (transférée sur système nord-américain) lisible par ordinateur PC ou MAC permettant au jury de vérifier l'atteinte du niveau intermédiaire en danse. Le DVD doit être constituée :

- d'extraits d'une classe technique de danse, présentant des exercices de réchauffement, des sauts et des enchaînements (vingt minutes maximum);
- et d'un solo (trois minutes maximum).

Ainsi, le comité doit pouvoir observer les points suivants :

- vos capacités techniques;
- votre placement corporel et votre coordination;
- votre capacité de création, d'originalité et d'interprétation.

Le DVD doit nous parvenir avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal
Département de danse
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Pour toutes les bases d'admission

Audition en deux points :

1. Technique : une classe de danse d'une durée de deux heures : une heure consacrée à la technique classique et une heure consacrée à la technique contemporaine, dont l'objectif est d'évaluer votre niveau technique (capacités physiques, alignement, aisance et coordination).
2. Création et interprétation : un solo d'une durée minimale de deux minutes, avec ou sans musique, afin de juger de votre originalité, de votre capacité de création et de votre interprétation.

Vous devez prévoir le(s) vêtement(s) nécessaire(s) pour la classe de technique de danse (notamment des chaussons pour la classe technique classique et pieds nus pour la classe technique contemporaine) et la musique pour le solo (si nécessaire) : CD, MP3.

Si vous avez omis d'annexer, lors de votre demande d'admission, vos attestations d'études et/ou d'expériences en danse, vous devrez obligatoirement remettre ces documents au moment de l'audition.

Durée de l'audition : l'épreuve en danse requiert votre disponibilité pour environ six heures.

Méthodes et critères de sélection

Pour les deux concentrations : Audition en deux points (ou, pour la base Études hors Québec, présentation sur DVD) : 100 %

1. Technique (50 %) : capacités physiques, alignement, aisance et coordination
Note de passage pour ce point : 60 %.
2. Création et interprétation (50 %) : capacité de création, originalité, interprétation.
Note : La moyenne des points 1 (Technique) et 2 (Création et interprétation) doit être de 60 %.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours du tronc commun de la première année (30 crédits) :

DAN1018	Technique IA
DAN1019	Technique IB (DAN1018)
DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1033	Le mouvement dansé
DAN104X	Interprétation I
DAN1040	Histoire de la danse au XX ^e siècle
DAN205X	Interprétation II (DAN104X)
DAN2057	Les contextes de formation en danse : observation et analyse des pratiques de communication
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Cours du tronc commun de la deuxième année (18 crédits Pratique artistique - 16 crédits Enseignement) :

DAN2016	Technique II (DAN1019) concentration pratique artistique
DAN2019	Technique II A (1 cr.) (DAN1019) concentration enseignement et le cours
DAN2021	Technique II B (2 cr.) (DAN1019) * voir note concentration enseignement
DAN2040	Histoire de la danse au Québec
DAN204X	Atelier somatique en danse

DAN303X	Interprétation III (DAN205X)
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN404X	Improvisation à la manière de...
* Le cours DAN2021, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.	

CONCENTRATION PRATIQUE ARTISTIQUE (7107)

Les neuf cours suivants (24 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratique artistique : DAN2016. Pour les étudiants en enseignement : DAN2019; DAN2021) * voir note
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014) * voir note
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
DAN422X	Spectacle chorégraphique dirigé : création de... (6 cr.) (DAN303X)
DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique (DAN3080)
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIX ^e et XX ^e siècles
MUS1004	Atelier d'audition I

* Les cours DAN3014 et DAN4014, tout en étant obligatoires, ne sont pas comptabilisés pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Deux cours optionnels en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglés DAN ou DAM (6 crédits).

Pour compléter son programme l'étudiant choisit l'un des deux profils suivants :

Profil interprétation (12 crédits) :

Les deux cours suivants (6 crédits) :

DAN5014	Entraînement préprofessionnel (DAN4014) * voir note
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de... (6 cr.) (DAN303X)

Six crédits de cours en rôles d'interprétation :

DAN6213	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6215	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6223	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6225	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6233	Rôles d'interprétation (DAN422X)
DAN6235	Rôles d'interprétation (DAN422X)

* Le cours DAN5014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

ou

Profil création (12 crédits) :

DAN5286	Chorégraphie (DAN4280)
DAN6282	Spectacle chorégraphique libre (6 cr.) (DAN5286)

ou le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 cr.) :

Le cours obligatoire suivant :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

DAM500X	Atelier intensif
DAM6001	Activité de synthèse
DAM6301	Stage d'enseignement en milieu récréatif (Pour l'étudiant du baccalauréat en danse : aucun préalable. Pour l'étudiant du certificat inscrit à temps partiel : préalable DAM6001; l'étudiant à temps complet devra être inscrit simultanément au DAM6001.)

DAM6400	Stage en milieu professionnel
DAM6431	Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel
DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3055	L'enseignement de la classe technique
DAN3440	La critique en danse (DAN1040)
DAN4390	Problématique de l'enseignement de la danse en milieux diversifiés
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAN5290	Introduction à la vidéodanse de création
DAN5520	Production de spectacle II
DAN6291	Vidéodanse libre (5 cr.) (DAN5286; DAN5290)
ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).	

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (7606)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I (Pour les étudiants en pratique artistique : DAN2016. Pour les étudiants en enseignement : DAN2019; DAN2021) * voir note
DAN4014	Entraînement avancé II (DAN3014)
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
ou le cours	
DAN4220	Danse et société

DAN4280 Atelier chorégraphique (DAN3080)
 DAN523X Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de... (6 cr.) (DAN303X)
 * Le cours DAN3014, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Les douze cours suivants (47 crédits) :

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
 ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
 DAM4411 Stage d'enseignement de la danse : exploration
 DAM4421 Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)
 DAM4431 Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)
 DAM4441 Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : intégration (12 cr.)

ou le cours

DAM4451 Stage d'enseignement de la danse au secondaire : intégration (12 cr.)
 DAN4301 Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire

DAN4312 Didactique de la danse au secondaire
 DDD3650 Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
 FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
 MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
 PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (12 crédits) :

Le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

FAM4002 Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
 FAM4003 Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
 FAM4004 Atelier de création interdisciplinaire en musique
 FAM4005 Atelier de création interdisciplinaire en danse

Deux cours parmi les cours offerts en art dramatique, en arts visuels, ou en musique ou parmi les cours suivants :

FAM1010 Atelier d'écriture en art
 LTN1009 Apprentissage de la grammaire du français écrit I
 ou tout autre cours dans une deuxième discipline, approuvé par la direction du programme.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/reglements.htm.

Cheminement individualisé

Un cheminement individualisé est offert à des personnes détenant une expérience professionnelle en danse et désirant compléter leur formation à temps partiel. Ces personnes accèdent au cheminement individualisé après avoir complété les cours du tronc commun ou avoir obtenu des reconnaissances d'acquis. Le cheminement de ces personnes est établi par la direction du programme. Si une personne désire obtenir le grade de bachelier sur la base d'un tel cheminement individualisé, le total des crédits (cours suivis et reconnaissances d'acquis) doit être d'au moins 90.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de *Permis d'enseigner au Québec*.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de *Permis d'enseigner au Québec* une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le *Permis d'enseigner au Québec*, le lecteur est prié de consulter le site web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Baccalauréat en design de l'environnement (7004)

Téléphone : 514 987-3671

Configurer l'espace, donner forme aux choses

Le programme offre une formation fondamentale en design pour ceux qui désirent travailler à l'amélioration du cadre de vie des individus et des groupes formant notre société. Il prépare l'étudiant aux domaines du design industriel et du design des objets, au design des espaces intérieurs et extérieurs et au design architectural et urbain. La perspective du développement durable et de ses enjeux sociaux y est abordée d'un point de vue multiple.

Grade

→ Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

→ Ce programme comporte 90 crédits.

Particularités

- L'UQAM est la seule université à offrir le programme à Montréal et au Québec.
- Le programme forme des designers, des créateurs.
- La formation s'intéresse à toutes les formes d'expression de notre culture matérielle.
- Chaque année, une exposition des finissants est organisée au Centre de design de l'UQAM (www.centrededesign.com/centre.html). Les firmes d'architecture et de design, les organismes publics, les industries et les médias y sont conviés.
- L'étudiant a accès à des ateliers multitechniques (bois, métal, plastique, etc.) parmi les mieux équipés au Canada.
- Le programme intègre les nouvelles technologies à tous les niveaux : design, conception, modélisation 3D, etc. Il s'appuie pour cela sur un parc informatique de haut niveau, régulièrement mis à jour, et propose une gamme de cours obligatoires et optionnels permettant de préparer les étudiants aux nombreux enjeux qu'ils rencontreront en carrière.
- Plus de cent ordinateurs de dernière génération (plates-formes Windows et Macintosh), équipés de logiciels avancés, sont à la disposition des étudiants pour la réalisation de travaux qui demandent d'importants temps de calcul : modèles paramétriques ou volumiques, scènes de présentation, simulations dynamiques, explorations de processus d'avant-garde en design.
- L'étudiant a plusieurs occasions de participer à des concours nationaux et internationaux lui permettant d'enrichir son curriculum vitae.
- La direction du programme peut reconnaître jusqu'à neuf crédits aux étudiants qui ont complété un DEC en formation technique en lien avec le design. La reconnaissance de ces acquis est conditionnelle à la soumission de pièces justificatives.
- Saviez-vous que : Montréal a acquis en 2006 le statut de «ville UNESCO de design» pour le dynamisme de son apport dans le domaine? Et que le Centre de design et l'École de design de l'UQAM, tout comme le programme de design de l'environnement, ses enseignants, ses étudiants et ses diplômés, constituent des acteurs actifs et reconnus de cette dynamique depuis plus de 25 ans.

Concentrations ou profils

- Le programme ne prévoit pas de concentration ou de profil définis, si ce n'est l'atelier de fin d'études, qui permet à chacune et à chacun d'opter pour un champ de spécialisation, ouvert aux projets futurs.

Stage

- La formation permet de réaliser un stage crédité, au Québec ou à l'étranger, d'une durée minimale de cent vingt heures.

Ouverture du programme à l'international

- Des cours intensifs d'une semaine en design international sont offerts au début de l'été. Ils sont donnés par des professionnels de réputation internationale, par exemple : des designers, des architectes et des urbanistes.
- Un voyage d'études est organisé à chaque année. Ce voyage, optionnel et crédité, est financé en partie par des commanditaires et des bourses destinées à encourager la mobilité.
- Échanges internationaux : Des ententes interuniversitaires permettent à certains étudiants d'aller étudier à l'étranger pendant leurs études. Les cours suivis durant un ou deux trimestres et préalablement approuvés par le programme, sont reconnus par l'Université. www.international.uqam.ca/Pages/sri.aspx

Emplois éventuels

- Designer dans tous les champs visés : design architectural, design des objets, design artisanal, design industriel, design d'intérieur, design de paysage, design architectural, design d'événements, design d'exposition, design urbain, etc., dans les secteurs public ou privé.
- Qu'il soit travailleur autonome, directeur d'agence ou salarié, le designer doit faire preuve d'initiative et savoir travailler en équipe.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- DESS en architecture moderne et patrimoine
- DESS en design d'équipements de transport
- DESS en design d'événements
- DESS en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail
- Maîtrise en design de l'environnement
- Maîtrise en muséologie
- Tous les programmes de 2^e cycle au Québec, relatifs à nos disciplines, sont accessibles à nos diplômés, eu égard aux critères spécifiques de chacun d'eux. Une propédeutique sera exigée dans certains cas.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission à l'automne seulement.

Régime d'études

À cause d'exigences très serrées concernant la présence en atelier et, par conséquent, d'une grille horaire très chargée, un étudiant travaillant à temps plein ou de nombreuses heures à temps partiel ne peut compter être inscrit à plein temps.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 120

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 421
Refus : 109
Offres d'admission : 272 (65 %)

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Après la réception des demandes d'admission, possibilité d'une rencontre d'information pour aider les candidats à prendre leur décision.

Conditions, méthodes et critères de sélection DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

- Cote de rendement

- Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 25,00

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir pratiqué le design ou avoir une expérience de travail attestée, assortie d'un intérêt démontré pour le design. Soumettre un portfolio faisant état de son expérience en design et une lettre de motivation.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier justificatif de l'expérience

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission (au 1^{er} mars).

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier académique

- Moyenne du dernier candidat admis à l'automne 2012 : 3,15/4,3

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection : 100 %

- Qualité du dossier académique

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Cours hors programme :

DES1501 Mise à niveau 1 (1 cr.)

Cours offert aux étudiants qui n'ont pas de formation préalable en design, non comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Première année du programme :

Les neuf cours suivants (29 crédits) :

DES1510 Dessin d'observation
DES1520 Introduction au design de l'environnement
DES1530 Projet de design I (4 cr.)
DES1540 Formes et composition
DES2520 Design architectural (DES1520)
DES2530 Projet de design II (4 cr.) (DES1530)
DES2540 Dessin et conception
DES2550 Design et construction
FAM1200 Espace ressource : l'individu

Deuxième année du programme :

Les neuf cours suivants (31 crédits) :

DES351X Design et informatique
DES3520 Design industriel (DES1520)
DES3530 Projet de design III a (4 cr.) (DES1540; DES2520; DES2530; DES2540; DES2550; FAM1200)
DES3540 Projet de design III b (4 cr.) (DES1540; DES2520; DES2530; DES2540; DES2550; FAM1200)
DES3550 Design et fabrication
DES4520 Design urbain (DES1520)
DES4531 Projet de design IV a (4 cr.) (DES1540; DES2520; DES2530; DES2540; DES2550; FAM1200)
DES4541 Projet de design IV b (4 cr.) (DES1540; DES2520; DES2530; DES2540; DES2550; FAM1200)
FAM1210 Espace ressource : groupes humains (FAM1200)

Troisième année du programme :

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

DES5520 Théories et pratiques du design de l'environnement
DES5530 Projet de design V a
DES5540 Projet de design V b
DES6530 Projet de design VI a (DES5520; DES5530; DES5540)
DES6540 Projet de design VI b (DES5520; DES5530; DES5540)

Liste A :

Deux cours choisis parmi les suivants (6 crédits) :

APL1501 Exploration en couleur A
EUT1061 Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1072 Développement durable et gestion
FSM2001 L'être humain et son environnement
GEO3100 Aménagement du territoire : théories et pratiques
HAR1425 L'architecture depuis les Lumières
HAR4535 L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR4410 Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR3603 Synthèse des arts
MET1001 Éléments de gestion des entreprises
PHY2672 La maison saine : concept
PHY3750 L'environnement urbain
PHY3670 La maison saine : gestion des ressources
PSY1620 Psychologie de l'environnement
SOC3750 Sociologie urbaine
SOC5605 Sociologie de l'art

ou d'autres cours approuvés par la direction du programme au cas où les cours ne sont pas offerts.

Liste B :

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DEM687X	L'environnement : séminaire
DEM6872	L'environnement B : projet
DEM6873	L'environnement C : stage
DES2525	Design international : édifice
DES3525	Design international : objet
DES4517	Design international : voyage d'étude
DES4525	Design international : espace urbain
DES5525	Design international : projet intégré

Liste C :

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

DES5570	Projet et informatique (DES3510)
DES5571	Projet et architectonique (laboratoire)
DES5573	Design et ergonomie (laboratoire)
DES5574	Construction et environnement (DES2550)
DES5575	Fabrication et environnement (DES3550)

ou d'autres cours approuvés par la direction du programme au cas où les cours ne sont pas offerts.

Un cours libre choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).**Accréditation professionnelle**

En tant que programme de formation fondamentale, le programme de 1^{er} cycle en design de l'environnement ne mène pas à une accréditation par les ordres professionnels. Il donne cependant accès à diverses associations professionnelles (selon les critères en vigueur pour chacune d'elles).

Baccalauréat en design graphique (7779)

Téléphone : 514 987-3671

Présentation du programme

Le designer graphiste est un spécialiste de l'information visuelle qui crée et organise des images pour traduire des idées. D'une durée de trois ans, le programme mise sur la continuité des apprentissages.

Durant la première année, le cheminement permet à l'étudiant d'intégrer progressivement la pratique dans les cours théoriques par des cours-ateliers. Dès la deuxième année, l'étudiant peut prendre des cours optionnels en typographie, en illustration, en multimédia; il peut aussi suivre des cours de design international offerts au trimestre d'été et donnés par une équipe de professionnels de réputation internationale, par exemple, des designers, des architectes et des graphistes.

Grade

- Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

- Ce programme comporte 90 crédits.

Particularités

- L'UQAM est la seule université à Montréal à offrir ce programme.
- La formation couvre plusieurs domaines :
 - Graphisme : logos, papeteries, rapports annuels, brochures, dépliants, pochettes de disques, signalisation, typographie, etc.
 - Illustration : dessin, collage, montage tridimensionnel, etc.
 - Publicité : panneaux publicitaires, annonces, affiches, emballages, publicités télévisuelles, etc.
 - Multimédia : films d'animation, sites Web, présentations audiovisuelles, etc.
- Des laboratoires bien équipés permettent à l'étudiant de mener à bien ses projets. L'atelier d'éditique permet de développer et de produire numériquement des projets de graphisme (comme des affiches, des logos et des publications) à partir des logiciels Photoshop, Illustrator, InDesign, Final Cut, After Effects, Flash, Dreamweaver, etc., comme des affiches, des logos et des publications.
- L'atelier multitechnique permet de réaliser et de construire des prototypes et des maquettes de design, d'objets et d'emballages. Il comporte plusieurs sections : métal, bois, maquettes, plâtre, céramique, résine, sablage/peinture et thermoformage, équipées de nombreuses machines spécialisées.
- Le programme de design graphique offre une formation professionnelle de très haut niveau. Ses diplômés sont très en demande dans les agences de publicité et les studios de design, entre autres.
- Dans le cadre de concours, plusieurs bourses sont offertes annuellement.
- Une série d'ateliers intensifs, de cours pratiques et de conférences en design international sont offerts au trimestre d'été. Ces activités accueillent des invités, des créateurs, des chercheurs et des praticiens de réputation internationale.

- La capacité des groupes-cours ateliers est limitée à 25 étudiants par classe.
- Les travaux des finissants font l'objet d'une exposition annuelle au Centre de design de l'UQAM. Le public, les employeurs, les professionnels et les médias y sont conviés.
- Les étudiants peuvent s'inscrire à des concours nationaux et internationaux, par exemple, Grafika, la Biennale de Mexico, le *Type Director's Club*, Tous à Chaumont, le Concours d'emballage *Young Package* en République Tchèque et le concours de la revue *Print*. Les étudiants de l'UQAM remportent beaucoup de prix à ces concours prestigieux.

Stage

- La formation permet à l'étudiant de réaliser deux stages de 120 chacun, rémunérés ou non, au Québec ou à l'étranger.

Ouverture du programme à l'international

- Des ateliers intensifs d'une semaine en design international sont offerts au début de l'été, où seront étudiées les tendances actuelles en design graphique. Ces ateliers sont donnés par des designers de renommée mondiale.
- Échanges internationaux : Des ententes interuniversitaires permettent à certains étudiants d'aller étudier à l'étranger pendant leurs études. Les cours suivis durant un ou deux trimestres et préalablement approuvés par le programme, sont reconnus par l'Université. Voir la page suivante : www.international.uqam.ca

Emplois éventuels

- Chargé de projet, concepteur de sites Web, concepteur publicitaire, directeur artistique, directeur de production graphique, graphiste, illustrateur.
- Le designer graphiste travaille généralement dans un studio de design, une agence de publicité, une grande société ou encore à son compte. Le marché de l'emploi est présentement très favorable aux diplômés en design graphique. Nos anciens étudiants ont créé et dirigé des bureaux importants, d'autres enseignent dans les cégeps et les écoles privées; leur réputation d'excellence fait que nos diplômés sont très en demande.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- DESS en design d'événements
- Maîtrise en administration des affaires, spécialisation marketing
- Maîtrise en communication (concentration recherche-crédation en média expérimental ou autre)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 72

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 400

Refus : 326

Offres d'admission : 68 (17 %)

Pour être admis, tous les candidats doivent soumettre un portfolio de travaux personnels et passer un examen écrit. La première partie de l'examen comporte une série de questions objectives portant sur des connaissances générales; la deuxième partie consiste à réaliser des dessins à partir d'objets et de lettres.

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Conditions, méthodes et critères de sélection DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Sélection : 100 %

DEC (art)

- Portfolio : 50 %

- Test : 30 %

- Cote de rendement : 20 %

- Autre DEC
 - Portfolio : 20 %
 - Test : 30 %
 - Cote de rendement : 50 %

Pour les fins de sélection, les programmes collégiaux suivants sont rangés dans la catégorie DEC-art :

Programmes généraux :

500.04 ou 510.A0 Arts plastiques

500.01 Arts

500.X5 ou 500.A0 Arts et lettres

Programmes professionnels :

561.02 ou 561.A0 Théâtre-production

561.03 Conception (théâtre)

561.04 Techniques scéniques

570.01 Céramique

570.02 Esthétique de présentation

570.03 Aménagement d'intérieurs

570.04 Photographie

570.06 ou 570.A0 Graphisme

570.07 ou 570.C0 Techniques de design industriel

571.02 ou 571.A0 Design de mode

571.05 Mode masculine

571.06 Mode féminine

573.01 Techniques de métiers d'art (toutes les options (9) sont reconnues)

581.02 Techniques de la typographie

581.03 Techniques du montage photolithographique

581.04 Techniques de l'impression

581.06 Techniques du traitement de l'image

581.08 Techniques de gestion de l'imprimerie

582.A1 Techniques d'intégration multimédia

589.01 Art et technologie des médias : Bloc publicité

(Voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir une expérience pertinente de travail attestée dans le domaine du design graphique ou dans un domaine connexe, et faire état de ses réalisations graphiques professionnelles dans son portfolio. Les travailleurs autonomes devront fournir un affidavit assermenté de leur implication dans le design ou dans un domaine connexe.

Sélection : 100 %

- Portfolio (70 %)

- Test (30 %)

(Voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) dans un programme d'études universitaires en art au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Portfolio (50 %)

- Test (30 %)

- Moyenne des résultats universitaires (20 %)

(Voir remarque Pour toutes les bases d'admission ci-après.)

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection - Bases Études hors Québec

Candidats résidant au Québec :

Sélection : 100 %

- Portfolio (20 %)

- Test (30 %)

- Résultats académiques (50 %)

À la suite de sa demande d'admission, le candidat Résidant au Québec doit déposer un portfolio de travaux personnels composé d'un maximum de vingt éléments, recherches ou réalisations personnelles ou scolaires à l'assistante à la gestion des programmes à l'École de design (DE-2270) entre le 15 mars et le 1^{er} avril. Celui-ci sera remis à l'étudiant lors du test écrit qui aura lieu plus tard en avril.

Pour les candidats résidant à l'extérieur du Québec (pour toutes les bases d'admission)

Candidats résidant hors Québec :

Sélection : 100 %

- Portfolio (80 %)

- Résultats académiques (20 %)

Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur le portfolio et le dossier académique. Voir la description ci-dessus.

Pour les candidats hors Québec, nous acceptons les dossiers sur céderom, mais pour des raisons d'efficacité, il est obligatoire de présenter des séquences imprimées de vos réalisations.

Votre dossier visuel doit nous parvenir par messagerie internationale avant le 1^{er} avril à l'adresse suivante (prévoir le délai du courrier)

Université du Québec à Montréal

Direction du baccalauréat en Design graphique

1440, rue Sanguinet, local DE-2270

Montréal (Québec) H2X 3X9

Canada

Portfolio de travaux personnels

- Votre portfolio de travaux personnels doit contenir un maximum de vingt éléments visuels de préférence montés sur des cartons de même format ne dépassant pas 42 x 60 cm. Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits sur les documents qui ne sont pas attachés dans votre cartable.
- Tous les éléments doivent être placés dans un cartable plat d'un format maximum de 51 x 66 cm. (20 x 26 po). Vos nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit de votre cartable.
- Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux scolaires, tels que concepts de design graphique, œuvres photographiques, dessins, illustrations, court film d'animation, sites Web, multimédias.
- Pour des raisons d'efficacité lors de l'évaluation, nous n'acceptons pas les dossiers entièrement présentés sur support électronique :
 - les pièces bidimensionnelles doivent être des originaux ou des copies papier
 - les pièces tridimensionnelles (sculptures, peintures, etc.) doivent être photographiées et imprimées sur papier
 - les pièces électroniques (sites Web, animations, multimédias, etc.) doivent être présentées de façon sommaire sous forme de séquences imprimées ou sous forme de vidéos (ex. capture d'écran)
 - les vidéos doivent être en format DVD vidéo ou sous forme de fichier Quicktime H.264 ou .mp4 et fournies sur support DVD ou sur clef USB, bien identifiées et faciles à associer au portfolio.
- Les dossiers comportant plus de vingt éléments, les pièces volumineuses, les encadrements sous verre, les tubes ou rouleaux, les diapositives en vrac seront refusés.
- L'ingéniosité, l'inattendu, la créativité et la qualité de la réalisation seront déterminants pour le comité de sélection.
- Vos dossiers sont confidentiels et seront manipulés avec grand soin. Cependant, nous ne sommes pas responsables pour des pertes encourues par des tiers.
- L'Université n'est pas responsable de la réexpédition des portfolios et autres documents.

Les critères d'évaluation du portfolio sont les suivants :

- capacité d'expression visuelle;
- créativité;
- composition et mise en forme de l'ensemble du portfolio;
- innovation.

Les critères d'évaluation du test écrit sont :

- culture générale;
- aptitude à exprimer des concepts visuels au moyen du dessin;
- capacité de représenter en perspective des objets tridimensionnels.

Le questionnaire a pour but de mesurer l'étendue de votre culture générale et de tester vos moyens graphiques.

Exemple de question posée dans le test : À l'aide d'esquisses, imaginez dix utilisations graphiques différentes qu'on puisse faire d'un soulier.

Durée du test : Une heure quinze minutes (questions à choix multiples et exercices pratiques).

Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation du portfolio et du dossier scolaire ainsi qu'au test écrit. Si des candidats se désistent, leurs places seront offertes aux autres aspirants en respectant l'ordre des résultats.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les dix-huit cours suivants (54 crédits) :

DES1210	Design : problématique
DES1211	Design graphique : introduction
DGR1212	Design et perception
DES6221	Design graphique et culture
DES2211	Design graphique : conceptualisation (DES1211)
DGR2212	Design et représentation humaine (DGR1212)
DES2213	Design graphique : historique
DES2214	Typographie : bases
DES2215	Photographie : lumière naturelle (DES1215)
DES3211	Design graphique : graphisme (DES2211)
DES3212	Illustration : initiation (DGR2212)
DES3213	Audiovisuel : langage
DES3214	Typographie : variations (DES2214)
DGR4211	Design graphique : emballages (DES3211)
DES4213	Audiovisuel : conception (DES3213)
DES5211	Design graphique : synthèse (DGR4211)
DES6211	Design graphique : production (DES5211)
DGR4219	Design graphique : interactivité 1 (DES2211)

Note : Le cours DES1215 est obligatoire pour tous les étudiants, sauf pour ceux ayant suivi une formation de base en photographie de niveau collégial ou universitaire.

Liste A - Cours optionnels

Six cours parmi les suivants (18 crédits) :

DES1215	Photographie : bases
DES1268	Design graphique : signes
DES2268	Design graphique : diffusion
DES3215	Photographie : conception (DES2215)
DES3218	Diffusion culturelle et conception graphique
DES321X	Design graphique : atelier
DES3268	Design graphique : schématisation
DES4214	Typographie : illustration (DES3214)
DES4215	Photographie : exploration couleurs (DES2215; DES3215)
DES4216	Couleur et design
DES4217	Design horizon I
DES4268	Design graphique : expérimentation
DES4517	Design international : voyage d'étude
DES5212	Illustration : exploration (DES3212)
DES5213	Film d'animation : introduction (DES3213)
DES5214	Typographie : associations (DES2214; DES3214)
DES5217	Design : horizon II
DES5222	Illustration technique
DES5268	Design graphique : affiches
DES6210	Le design informatisé et ses applications
DES6212	Illustration : styles (DES3212)
DES6213	Film d'animation : expérimentation (DES5213)
DES6214	Typographie : innovations (DES3214)
DES6216	Design d'exposition
DES6222	Illustration scientifique (DES6210)
DGM6121	Stage I
DGM6122	Stage II
DGR5219	Design graphique : interactivité 2 (DGR4219)

Liste B - Formation complémentaire

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM1706	Analyse critique de l'information
EDM2100	Médias, information et démocratie
EUT1072	Développement durable et gestion
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
MKG3300	Marketing
PSY3033	Psychologie des médias visuels
SOC1021	Art, culture et société

Trois cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (9 crédits) ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

Baccalauréat en études littéraires (7872)

Téléphone : 514 987-3644

www.litterature.uqam.ca

Découvrir et comprendre les textes

La formation est axée sur la compréhension, l'analyse et l'interprétation du texte littéraire. Elle privilégie l'approche théorique sur le plan de l'analyse, et la création sur celui de la pratique. Les divers parcours proposés permettent l'étude de différentes littératures : québécoise, française, américaine ou autres.

Grade

➤ Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

➤ Ce programme comporte 90 crédits.

Particularités

- L'UQAM est la seule université québécoise à offrir le programme en études littéraires sans restriction à un corpus national. On y aborde diverses littératures étrangères : africaine, brésilienne, américaine, etc. ainsi que plusieurs genres ou formes, dont le scénario de film, la bande dessinée et la littérature populaire.
- La formation porte une attention plus particulière aux littératures française et québécoise.
- Ce programme multidisciplinaire favorise l'acquisition d'une culture générale. L'étudiant peut suivre jusqu'à dix cours dans des disciplines connexes : sociologie, philosophie, histoire de l'art, théâtre, communication, psychologie, linguistique, histoire ou théâtre.
- La formation est structurée autour d'axes théoriques (chacun des thèmes étudiés est abordé selon différents aspects) : sociocritique, psychanalyse, sémiotique, génétique et études féministes.
- La formation offre un bon équilibre entre la théorie, la lecture critique (analyse de textes), la recherche et la création (ateliers de prose et de poésie, correction de textes, édition, etc.).
- Deux bourses d'études sont réservées aux étudiants du programme : la bourse Michel van Schendel et la bourse Giulia Bettinotti.
- Le programme offre des activités de mentorat. Cet encadrement, visant à accompagner l'étudiant dans ses apprentissages, est assuré par des étudiants dûment formés, de maîtrise ou de doctorat.
- La formation est offerte aux trois cycles d'études : baccalauréat, maîtrise, et doctorat. Un doctorat à cheminement continu (admission à partir du baccalauréat) est offert en sémiologie (étude des signes et symboles).
- Le Département d'études littéraires regroupe plusieurs centres de recherche : le Centre interdisciplinaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CELAT); le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ); et le Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire. Il héberge aussi la Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique.
- S'y trouvent aussi le Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord et le Laboratoire de recherches littéraires sur les nouvelles formes de textes et de fictions (NT2). Le Département entretient aussi des liens privilégiés avec le Centre d'études et de recherches sur le Brésil (CERB) et le Centre d'études interdisciplinaires Wallonie-Bruxelles.
- Saviez-vous que : Le Département accueille tous les ans un écrivain en résidence.

Ouverture du programme à l'international

- Les étudiants qui le souhaitent peuvent étudier à l'étranger pendant un trimestre ou une année dans le cadre de programmes d'échange. Des bourses de mobilité sont disponibles sur concours.

Emplois éventuels

- Correcteur d'épreuves, écrivain, enseignant (au niveau collégial), journaliste, recherchiste, rédacteur.
- Les débouchés du diplôme de baccalauréat se situent surtout du côté de la rédaction professionnelle, de la critique journalistique et de la fonction de recherchiste, de la révision et de l'édition de textes, des emplois relatifs aux métiers et au rayonnement du livre, de l'imprimé et du texte médiatique. Le programme débouche naturellement sur les études de deuxième et de troisième cycles en recherche ou en création. Cette formation supplémentaire peut conduire à l'enseignement (collégial et universitaire) et à la recherche, ou aux divers métiers de la création (écriture, scénarisation, idéation, etc.) et de l'édition (éditeur, directeur littéraire, etc.).

Études de 2^e et 3^e cycles à l'UQAM

- Maîtrise en études littéraires
- Doctorat en études littéraires
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 115 (hiver 2012)
411 (automne 2012)

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature (enseignement, édition, librairie, journalisme, production de textes littéraires, etc.). Faire état d'une création littéraire ou avoir une connaissance suffisante du phénomène littéraire.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun

Sept cours obligatoires (21 crédits) :

LIT1430	Questions de méthode en études littéraires
LIT1555	Littérature et langage
LIT1565	Littérature et psychanalyse
LIT1575	Littérature et société
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1628	Corpus étranger

Cours supplémentaires

Deux cours de théorie à choisir (6 crédits) :

a) parmi les suites aux trois cours théoriques du tronc commun :

LIT3830	Sémiologie (LIT1430; LIT1555)
LIT3860	Approches psychanalytiques du texte littéraire (LIT1430; LIT1565)
LIT5655	Théories du champ et de l'institution littéraire (LIT1430; LIT1575)

b) et/ou parmi les activités suivantes :

LIT1325	Stylistique littéraire (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430; LIT1555 . Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3300	Poétique des genres (LIT1430; LIT1555)
LIT3340	Rhétorique (LIT1430; LIT1555)
LIT3600	Littérature et féminisme
LIT4405	Théories de la lecture, de la réception et de l'interprétation (LIT1430; LIT1555)
LIT5035	Théories de la narrativité (LIT1430; LIT1555)
LIT5060	Génétique littéraire (LIT1430)

Profils

Six cours à choisir dans l'un des quatre profils suivants (18 crédits) :

Perspectives critiques

LIT2035	Ethnocritique (LIT1430; LIT1555)
LIT2055	Littérature et philosophie (LIT1430; LIT1555)
LIT4720	La traversée des cultures (LIT1430; LIT1555)
LIT4730	Littérature et identité sexuée
LIT4750	Questions de traduction littéraire (LIT1430; LIT1555)
LIT4760	Littérature et art (LIT1430; LIT1555)
LIT4770	Imaginaires de l'utopie (LIT1430; LIT1555)
LIT4775	Polémique et littérature pamphlétaire (LIT1430; LIT1555)
LIT4780	Écriture et folie (LIT1430; LIT1565)
LIT4800	Le genre épistolaire (LIT1430; LIT1555)
LIT4810	Littérature et nouvelles technologies
LIT4820	Littérature et savoirs (LIT1430; LIT1555)
LIT4830	Identité et altérité littéraires (LIT1430; LIT1555)
LIT4840	Fictions de l'histoire (LIT1430; LIT1555)
LIT4850	Les formes de l'autobiographique (LIT1430; LIT1555)

Études québécoises

EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
LIT3705	Naissance de l'écrivain québécois, XVII ^e -XVIII ^e siècles (LIT1430; LIT1555)
LIT3715	Littérature québécoise du XIX ^e siècle. (LIT1430; LIT1555)
LIT3720	Poésie québécoise : de la tradition à la modernité (LIT1430; LIT1555)
LIT3725	Formes de la poésie québécoise contemporaine (LIT1430; LIT1555)
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT3740	Essai québécois (LIT1430; LIT1555)
LIT3755	Dramaturgie québécoise (LIT1430; LIT1555)
LIT3760	Séries radiophoniques et télévisuelles au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5135	Les écritures migrantes au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
LIT5150	La lecture littéraire au Québec (LIT1430; LIT1555)
LIT5170	Littérature québécoise et nationalisme (LIT1430; LIT1575)

Pratiques littéraires et culturelles

LIT4100	Théories et discours critiques sur la culture populaire (LIT1430; LIT1575)
LIT4130	Textes sur le cinéma (LIT1430; LIT1555)
LIT4135	L'image et le récit (LIT1430; LIT1555)
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4180	Roman-feuilleton et publications en série (LIT1430; LIT1555)
LIT4260	Roman d'aventures (LIT1430; LIT1555)
LIT4265	Roman policier
LIT4275	Science-fiction (LIT1430; LIT1555)
LIT4285	Littérature érotique (LIT1430; LIT1555)
LIT4430	Les classiques de la littérature pour la jeunesse (LIT1430; LIT1555)
LIT4450	Jeux de mots, jeux de langage (LIT1430; LIT1555)
LIT5670	Littérature et cinéma

Profil création

a) Au moins deux cours à choisir parmi les suivants :

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT1265	Aspects et problèmes de la création littéraire (LIT1430; LIT1555)
LIT4325	Dans l'atelier des écrivains (LIT1430; LIT1555)
LIT4375	Lecture du travail créateur (LIT1430; LIT1555)

b) Bloc des ateliers (de deux à quatre cours à choisir selon le cas) :

EST2010	Écriture dramatique I
LIT3940	Atelier de poésie I (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430; LIT1555 . Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3941	Atelier de poésie II (LIT1430; LIT1555)
LIT3950	Atelier de prose I (Pour le baccalauréat en études littéraires : LIT1430; LIT1555 . Pour le certificat en français écrit : aucun.)
LIT3951	Atelier de prose II (LIT1430; LIT1555)
LIT460X	Atelier à contenu variable (LIT1430; LIT1555)

Corpus et histoire littéraire

Cinq cours à choisir parmi les suivants (15 crédits) :

Série Poétique «historique»

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT6225	Histoire et esthétique du roman
LIT6235	Histoire et esthétique de la poésie
LIT6245	Histoire et esthétique du texte dramatique
LIT6255	Histoire de la critique littéraire
LIT6265	Histoire et esthétique de l'essai
LIT6610	L'enseignement de la littérature : histoire et méthodes

Série «Histoire et mouvements littéraires»

HIS4163	Mythologie grecque et romaine
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
LIT2650	Univers baroque

LIT2705	Classicisme
LIT2710	L'époque des Lumières
LIT2760	Romantisme
LIT2770	Réalisme
LIT2780	Symbolisme
LIT2790	Surréalisme
LIT2810	Les avant-gardes
LIT2820	Dramaturgie contemporaine
LIT2825	Littérature contemporaine des femmes
LIT2830	Enjeux de la littérature contemporaine

Série «Littératures étrangères»

LIT2860	Littérature des États-Unis
LIT2865	Littérature canadienne-anglaise
LIT2870	Littérature latino-américaine
LIT2880	Littérature brésilienne I
LIT2885	Littérature brésilienne II
LIT2890	Littératures de la francophonie
LIT2895	Littératures nordiques

Cours à contenu variable

Les cours à contenu variable peuvent être intégrés à l'un ou l'autre des profils ou au bloc «Corpus et histoire littéraire». Ces cours sont :

LIT300X	Corpus d'auteur
LIT360X	Problématique littéraire
LIT450X	Lecture de films
LIT500X	Sujets spéciaux I
LIT510X	Sujets spéciaux II

Cours complémentaires

Quatre cours (12 crédits) à choisir dans la banque des cours LIT et/ou dans les banques suivantes : COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL, SOC.

Cours hors discipline

Six cours (18 crédits) dont trois à choisir parmi les cours portant les sigles COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL ou SOC et parmi les cours de langue (ANG, ESP, LAN, SHM, etc.).

Les trois autres cours pourront être choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants et qui ne sont pas identifiés LIT.

Baccalauréat en gestion et design de la mode (7581-7582-7583)

Téléphone : 514 933-4947
www.esmm.uqam.ca

Ce programme comprend trois concentrations :

- design et stylisme de mode (7581)
- commercialisation de la mode (7582)
- gestion industrielle de la mode (7583)

Le diplôme émis mentionnera la concentration suivie dans le programme.

Déployer le potentiel du vêtement québécois

Le programme forme des professionnels capables de contribuer au développement national et international de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement. La formation permet d'acquérir :

- une vision globale du phénomène de la mode;
- une vue d'ensemble du processus de conception, de production et de commercialisation;
- un sens esthétique et un souci de la qualité;
- de solides connaissances sur l'industrie et les entreprises, en particulier sur l'organisation du travail et les transferts technologiques.

Contrairement aux techniques de mode offertes au niveau collégial, le baccalauréat donne accès à des postes de direction.

Grade

- Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

- Ce programme comporte 90 crédits.

Particularités

- L'UQAM est la seule université au Canada à offrir ce programme de baccalauréat en français.
- Le programme met l'accent sur la recherche (concept, matière, couleur, etc.) et la création.
- Le diplôme est reconnu à l'échelle internationale. Ainsi, l'étudiant peut poursuivre des études de cycles supérieurs à l'étranger (par exemple, à Londres ou à Paris).
- Les étudiants disposent de logiciels de pointe en laboratoire, tels que Illustrator, Photoshop, InDesign, Dreamweaver, Microsoft Visio, PadSystem, Streamline, SPSS, etc.
- L'École supérieure de mode de Montréal possède un centre de documentation informatisé branché sur les banques de données mondiales. Unique au Québec, ce centre donne accès à des ressources dans tous les secteurs de la mode : design et stylisme, gestion industrielle et commercialisation. En outre, l'École développe actuellement une matériauthèque, qui renfermera notamment des vêtements de collection et des tissus rares.
- La troisième année est consacrée au projet de fin d'études. Des équipes d'étudiants provenant des trois concentrations ont le mandat de concevoir, de produire et de commercialiser une collection, par exemple, des uniformes de travail pour une organisation, ou encore une gamme de vêtements pour une clientèle bien ciblée. Cette activité se termine par une exposition ouverte au public. L'étudiant peut profiter de nombreuses activités culturelles : expositions, vitrines, activités mode et portes ouvertes.
- La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : design de mode, dessin de mode, mode féminine, mode masculine, commercialisation de la mode, techniques administratives (spécialisation marketing ou gestion industrielle), techniques liées à la production industrielle ou techniques de gestion de la production du vêtement.

Concentrations ou profils

- Design et stylisme de mode : conception et gestion du design de collections et intégration des valeurs propres à l'esthétique industrielle.
- Commercialisation de la mode : coordination de la commercialisation de produits mode destinés aux marchés intérieurs et étrangers.
- Gestion industrielle de la mode : direction de la production de collections selon les normes les plus évoluées de qualité et de productivité.

Stage

- L'étudiant doit réaliser un stage d'environ quinze semaines à temps complet, généralement non rémunéré, au pays ou à l'étranger. Il a accès à une banque de stages pour faire son choix. La concentration *design et stylisme de mode* mène chez des designers, des fabricants, des détaillants, de grands couturiers (comme Christian Lacroix, Marie Saint-Pierre, Michaël Kors), des ateliers de costumes, des compagnies de théâtres ou d'opéra (aux costumes), ou des maisons de recherche de tendances de styles.
- Les étudiants de la concentration *gestion industrielle de la mode*, quant à eux, s'initient au monde de la fabrication de vêtements en usine, en travaillant du côté du contrôle de la qualité, de l'inventaire ou de la planification. Enfin, les étudiants de la concentration *commercialisation de la mode* font leurs premières armes dans le commerce de gros, de détail ou intermédiaire, en se familiarisant, par exemple, avec la gestion des ventes ou des achats.

Ouverture du programme à l'international

- Avec l'autorisation de la direction du programme, le projet d'études internationales, facultatif, peut se substituer à d'autres cours du programme.
- Les projets d'études internationales devront compter 15 étudiants. Pour s'y inscrire, il faut y être autorisé par la direction du programme. La réalisation de ce projet peut s'étendre sur un ou deux trimestres. L'autofinancement du projet (frais de voyage et de séjour) doit être pris en charge par les étudiants.

Emplois éventuels

- Chef de département de magasin, chef de produit, consultant, coordonnateur de la commercialisation dans des marchés intérieurs ou étrangers, designer, directeur de design, directeur de la planification commerciale, directeur de la planification et de la production, directeur des achats, directeur des promotions et de la publicité, directeur du développement et du contrôle de la qualité, directeur du marketing et de l'import-export, gérant de production, gérant des ventes, responsable de la recherche et du développement.
- Véritable capitale de la mode, Montréal regroupe à elle seule 60 % des entreprises canadiennes du secteur. En ce qui concerne les réseaux d'import-export, la métropole québécoise fait partie des dix premières villes au monde, au même titre que Londres, Milan, New York, Paris et Tokyo.
- Plus de 85 % des diplômés du baccalauréat ont trouvé un emploi dans leur domaine. Ils occupent, entre autres, des postes de designer, de directeur commercial, de coordonnateur des communications, de chef de produit, de superviseur de la qualité ou de responsable de la production. Ils travaillent dans des entreprises telles que Tristan, Le Groupe Dynamite, Louis Garneau, Reitmans, Le Château, San Francisco, Lise Watier et Guerlain Canada.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- Programme court, DESS ou maîtrise en gestion de projet
- Maîtrise en administration des affaires (MBA)

POLITIQUES D'ADMISSION

La concentration Design et stylisme de mode (7581) admet de nouveaux étudiants au trimestre d'automne seulement.

Les concentrations Commercialisation de la mode (7582) et Gestion industrielle de la mode (7583) admettent de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

Les concentrations Commercialisation de la mode (7582) et Gestion industrielle de la mode (7583) sont contingentes.

Régime d'études

Le programme est normalement offert selon un régime à temps complet ou à temps partiel.

Statistiques d'admission

Concentration design et stylisme de mode (7581)

Demandes : 112

Concentration commercialisation de la mode (7582)

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 125

Hiver 2013 : 30

Statistiques d'admission (hiver 2012)

Demandes : 67

Refus : 22

Offres d'admission : 44 (66 %)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 344

Refus : 57

Offres d'admission : 241 (70 %)

Concentration gestion industrielle de la mode (7583)

Capacité d'accueil

Automne 2013 : 40

Hiver 2013 : 20

Statistiques d'admission (hiver 2012)

Demandes : 20

Refus : 3

Offres d'admission : 17 (85 %)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes : 115

Refus : 22

Offres d'admission : 91 (79 %)

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la Politique sur la langue française de l'UQAM dans la section Informations générales.

Conditions d'admission - Concentration design et stylisme de mode (7581) DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de préférence en design de mode, en art, sinon dans toute autre discipline.

Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans l'un des programmes suivants : Dessin de mode (571.02), Mode masculine (571.05), Mode féminine (571.06), Design de mode (571.07) se verront reconnaître en équivalence les cours MOD1430 - *Introduction au design de mode*, MOD2300 - *Histoire de la mode* et MOD2400 - *Fibres et textiles*.

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite obligatoire du cours d'appoint MOD1001 - *Mise à niveau des habiletés techniques en design* de mode dès le premier trimestre d'études.

ou

Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail d'un an attestée dans le domaine du design de mode ou dans un domaine connexe. Les travailleurs autonomes devront fournir les documents démontrant leurs activités professionnelles et leur implication en design de mode ou dans un domaine connexe (exemples : formulaire de déclaration de statut de travailleur autonome, relevés de revenus gagnés, avis fédéral de cotisation).

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite obligatoire du cours d'appoint MOD1001 - *Mise à niveau des habiletés techniques en design* de mode dès le premier trimestre d'études.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire de préférence en design de mode, en art, sinon dans toute autre discipline au moment du dépôt de la demande d'admission.

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite obligatoire du cours d'appoint MOD1001 - *Mise à niveau des habiletés techniques en design* de mode dès le premier trimestre d'études.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec, après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent (1) de préférence en art, en design de mode sinon dans toute autre discipline.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Après étude du dossier, le candidat admissible dont les connaissances auront été jugées insuffisantes pourra être admis conditionnellement à la réussite obligatoire du cours d'appoint MOD1001 - *Mise à niveau des habiletés techniques en design* de mode dès le premier trimestre d'études.

Sélection pour toutes les bases d'admission :

À la suite de sa demande d'admission, le candidat est convoqué au début d'avril, à passer un examen de dessin et, par la même occasion, à soumettre un cartable (ne dépassant pas 33 cm x 27 cm) de ses réalisations qui comprend : quinze éléments provenant des recherches ou des réalisations personnelles ou scolaires (photos, croquis, dessins et esquisses). Parmi ces éléments, un projet en mode qui démontrera la créativité du candidat et sa compréhension en lien avec la structure du vêtement. Les nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit du cartable.

Une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour la mode et ses réalisations effectuées à ce jour (350 mots au maximum).

Les critères d'évaluation du portfolio sont les suivants : créativité, capacité d'expression visuelle, compréhension de la structure du vêtement, composition et mise en forme de l'ensemble du portfolio.

Méthodes et critères de sélection

Base DEC

Portfolio : 50 %, lettre de motivation : 10 %; examen de dessin : 40 %.

Base expérience

Portfolio : 50 %, lettre de motivation : 10 %, examen de dessin : 40 %.

Base études universitaires et Bases études hors Québec

Portfolio : 50 %; lettre de motivation 10 %, examen de dessin : 40 %.

Note pour les candidats résidant à l'étranger :

À la suite de sa demande d'admission, le candidat doit soumettre un cartable (ne dépassant pas 33 cm x 27 cm) de ses réalisations qui comprend : quinze éléments provenant des recherches ou des réalisations personnelles ou scolaires (photos, croquis, dessins et esquisses). Parmi ces éléments, un projet en mode qui démontrera la créativité du candidat et sa compréhension en lien avec la structure du vêtement. Les nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit du cartable.

Une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour la mode et ses réalisations effectuées à ce jour (350 mots au maximum).

Portfolio : 80 %, lettre de motivation 20 %.

Les critères d'évaluation du portfolio sont les suivants : créativité, capacité d'expression visuelle, compréhension de la structure du vêtement, composition et mise en forme de l'ensemble du portfolio.

Le tout doit être reçu **avant le 1^{er} avril**, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal
École supérieure de mode de Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Canada

Conditions d'admission - Concentration commercialisation de la mode (7582)

DEC

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. (voir la remarque ci-après.) Une moyenne académique (cote R) minimale de 22 est exigée.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins deux années dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (voir la remarque ci-après.)

ou

Études universitaires

Avoir réussi, au moment du dépôt de la demande d'admission, un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits en administration, en design industriel, en production ou l'équivalent, incluant un cours de base en statistiques. (voir la remarque ci-après.)

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (voir la remarque ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Les candidats admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1002 «Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion», cours hors programme, devront idéalement suivre ce cours au trimestre d'été précédant leur trimestre d'entrée dans le programme, ou obligatoirement au plus tard au trimestre d'automne de leur entrée dans le programme. Ce cours doit être suivi au trimestre d'hiver pour les étudiants commençant leur programme au trimestre d'hiver. Il appartient à la Direction du programme de voir à l'application de ce règlement et de statuer sur les cas d'exception pouvant survenir.

Méthodes et critères de sélection

Base DEC

Cote de rendement : 100 %

Seuil minimal de la cote R : 22.00

Base Expérience

Pertinence de l'expérience de travail (75 %) et durée de l'expérience de travail (25 %). L'expérience pertinente doit être attestée.

Base Études universitaires et Base Études hors Québec

Dossier académique : 100 %

Conditions d'admission - Concentration gestion industrielle de la mode (7583)

DEC

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1) et avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial (voir la remarque ci-après.) Une moyenne académique (cote R) minimale de 22 est exigée.

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et avoir occupé pendant au moins deux années un poste administratif ou de direction dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (voir la remarque ci-après.)

ou

Études universitaires

Avoir réussi, au moment du dépôt de la demande d'admission, un minimum de dix cours de niveau universitaire, soit trente crédits en administration, en design industriel, en production ou l'équivalent, incluant un cours de base en statistiques. (voir la remarque ci-après.)

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent. (voir la remarque ci-après.)

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission :

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

Les candidats admis conditionnellement à la réussite du cours MAT1002 «Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion», cours hors programme, devront idéalement suivre ce cours au trimestre d'été précédant leur trimestre d'entrée dans le programme, ou obligatoirement au plus tard au trimestre d'automne de leur entrée dans le programme. Ce cours doit être suivi au trimestre d'hiver pour les étudiants commençant leur programme au trimestre d'hiver. Il appartient à la Direction du programme de voir à l'application de ce règlement et de statuer sur les cas d'exception pouvant survenir.

Méthodes et critères de sélection

Base DEC

Cote de rendement : 100 %

Seuil minimal de la cote R : 22.00

Base Expérience

Pertinence de l'expérience de travail (75 %) et durée de l'expérience de travail (25 %).

L'expérience pertinente doit être attestée.

Base Études universitaires et Base Études hors Québec

Dossier académique : 100 %

COURS À SUIVRE

(À moins d'indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Concentration design et stylisme de mode (7581)

90 crédits répartis comme suit :

Cours d'introduction (9 crédits) :

MOD1430 Introduction au design de mode

MOD2300 Histoire de la mode

MOD2400 Fibres et textiles

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles

Management (9 crédits) :

MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD2200 Relations humaines et communications au travail

SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (9 crédits) :

HAR3680 Courants artistiques, mode et vêtements

MOD1300 Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300 - sauf pour les étudiants de design et stylisme)

MOD3300 Mode, communication et environnement

Cours de concentration (48 crédits) :

DGR2212 Design et représentation humaine (DGR1212)

DES6440 Développement et exploitation du portfolio (MOD4450; MOD5445)

HAR3705 Image de mode et photographie

MOD1460 Tendances, styles, matières et présentation des créations en mode (6 cr.)

MOD2450 Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode (MOD1460)

MOD2460 Approche créative du textile

MOD3450 Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés (MOD2450)

MOD4420 Stage en design et stylisme de mode (9 cr.) (MOD1100; MOD3450)

MOD4460 Création de mode, illustration et image numérique

MOD5445 Prospective, recherche-crédation et informatisation de la collection complète de vêtements (6 cr.) (MOD3000; MOD4420)

MOD6470 Projet de fin d'études en design (6 cr.) (MOD5445)

Note : Les cours MOD5445 et MOD6470 doivent être suivis au cours de la même année.

Les trois cours complémentaires suivants (9 crédits) :

Gestion industrielle

MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD3560 Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

ou le cours

MOD5535 Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

Commercialisation

MOD6630 Commerce international de la mode (MOD1620)

Un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

Concentration commercialisation de la mode (7582)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (6 crédits) :

MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles

MOD3000 Recherche de matières, de thématiques et de tendances

Management (9 crédits) :

MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD2200 Relations humaines et communications au travail

SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (12 crédits) :

HAR3680 Courants artistiques, mode et vêtements

ou

HAR3705 Image de mode et photographie

MOD1300 Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300 - sauf pour les étudiants de design et stylisme)

MOD2300 Histoire de la mode

MOD3300 Mode, communication et environnement

Cours de concentration (48 crédits) :

MAT2080 Méthodes statistiques

MET1301 Fondements technologiques des systèmes d'information en mode

MOD2630 Approvisionnements

MOD3630 Développement des produits de mode et gestion des ventes (MOD1620)

MOD3640 Recherches en marketing de mode (MAT2080; MOD1620)

MOD3660 Éthique commerciale et consommateurs (MOD1620)

MOD4620 Stage en commercialisation de la mode (9 cr.) (MET1301; MOD1100; MOD3000; MOD3640; MOD5640)

MOD5640 Méthodes et processus de distribution (MOD1620)

MOD5650 Publicité et relations publiques (MOD1620)

MOD5660 Stratégies de marketing de la mode (MOD2630; MOD3630; MOD3640; MOD3660; MOD5640; MOD5650; MOD6630)

MOD6630 Commerce international de la mode (MOD1620)

MOD667X Projet de fin d'études en commercialisation de la mode (6 cr.) (MOD4620)

SCO2002 Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode) (SCO1002)

Les quatre cours complémentaires suivants (12 crédits) :

Design

MOD1430 Introduction au design de mode

MOD2400 Fibres et textiles

Gestion industrielle

MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD3560 Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

ou le cours

MOD5535 Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

Un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

Concentration gestion industrielle de la mode (7583)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100 Méthodologie et développement des habiletés professionnelles

Management (6 crédits) :

MOD1620 Introduction au marketing et au commerce de la mode

MOD2200 Relations humaines et communications au travail

Culture et communication (6 crédits) :

MOD1300 Psychosociologie de la mode et du vêtement (MOD2300 - sauf pour les étudiants de design et stylisme)

MOD2300 Histoire de la mode

Cours de concentration (60 crédits) :

FIN3500 Gestion financière (SCO1002 ou SCO1250)

MET1301 Fondements technologiques des systèmes d'information en mode

MET3220 Recherche opérationnelle (ECO2272 ou MAT2080 ou POL1800)

MOD2550 Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode

MOD3560 Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

MOD3565 Planification et contrôle de la production et des stocks dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

MOD3570 Étude du travail et aménagement dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

MOD4520 Gestion des approvisionnements dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

MOD4530 Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode (MET1301)

MOD5511 Stage en gestion industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.) (MOD3560; MOD3565; MOD3570; MOD4530)

MOD5535 Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode (MOD2550)

MOD6500 Stratégie manufacturière en mode (MOD5511; MOD5535)

MOD657X Projet de fin d'études en gestion industrielle de la mode (6 cr.) (MOD5511)

ORH1600 Introduction à la gestion des ressources humaines

ORH1620 Administration des lois du travail

SCO1002 Comptabilité et financement de la PME

SCO2002 Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode) (SCO1002)

Les cinq cours complémentaires suivants (15 crédits) :

MAT2080 Méthodes statistiques

MOD1430 Introduction au design de mode

MOD2400 Fibres et textiles

MOD5640 Méthodes et processus de distribution (MOD1620)

MOD6630 Commerce international de la mode (MOD1620)

Pour tous les étudiants, avec l'autorisation de la direction du programme, les cours suivants peuvent se substituer à d'autres cours du programme :

Projet d'études internationales et cours facultatifs

MOD380X Problématique théorique, pratique, technique ou historique en mode

MOD501X Projet d'études internationales I

MOD502X Projet d'études internationales II

Un second stage, facultatif, peut être effectué :

MOD4180 Stage II (non créditée) (0 cr.) (MOD4420 ou MOD4620 ou MOD5511)

Baccalauréat en histoire de l'art (7240-7250)

Téléphone : 514 987-3673

Ce programme comporte une concentration en muséologie et diffusion de l'art (7250). La mention de la concentration en muséologie et diffusion de l'art (24 crédits) apparaîtra sur le diplôme des étudiants concernés.

Expliquer l'art, son sens et ses origines

L'histoire de l'art s'intéresse aux arts visuels et à l'architecture de différentes époques sous leurs multiples dimensions. La première année du programme est consacrée aux cours d'introduction et aux cours à contenu historique.

Les deuxième et troisième années offrent à l'étudiant l'occasion de se familiariser avec les principales méthodes d'analyse et théories de la discipline et visent leur application principalement dans les champs de l'art moderne, contemporain et actuel, des arts et de l'architecture au Québec et au Canada ainsi que dans le secteur de la muséologie et de la diffusion de l'art.

Grade

→ Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

→ Ce programme comporte 90 crédits.

Particularités

- La formation en histoire de l'art privilégie particulièrement l'art moderne, contemporain et actuel, les arts et l'architecture au Québec, au Canada et à l'international ainsi que la muséologie et la diffusion de l'art.
- Les solides bases théoriques de la formation sont appliquées lors d'activités pratiques : visites de galeries, voyages d'études, ateliers d'écriture et stages.
- Deux séminaires en petits groupes d'une vingtaine d'étudiants permettent de s'initier à la critique d'art et à la préparation d'expositions.
- La nouvelle concentration en muséologie et diffusion de l'art favorise l'insertion sur le marché du travail.

- Les étudiants des cycles supérieurs offrent un service de monitorat de programme. Formés pour assister les étudiants de première année dans leurs apprentissages, ils peuvent ainsi intervenir rapidement en cas de difficulté. Par exemple, dans les cours de plus de quarante personnes, ces étudiants de maîtrise et de doctorat offrent un tutorat qui permet des rencontres en plus petits groupes pour ainsi favoriser les échanges.
- Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en arts, qui offre, entre autres, des collections de périodiques, des monographies, des catalogues d'exposition, des livres d'artistes et de nombreux ouvrages de référence.
- Chaque année, le Département d'histoire offre, via la Fondation de l'UQAM, plusieurs bourses aux étudiants présentant les meilleurs dossiers académiques.
- Saviez-vous que : Pour l'ensemble de sa carrière consacrée au patrimoine culturel québécois, le professeur associé Laurier Lacroix, du Département d'histoire de l'art, a reçu le prestigieux prix Gérard-Morisset 2008, l'un des treize Prix du Québec.
- Depuis décembre 2009, la professeure Marie Fraser agit à titre de conservatrice en chef au Musée d'art contemporain de Montréal.

Concentrations ou profils

Deux cheminements sont proposés :

- Dix cours dans une ou plusieurs spécialisations au choix : Art moderne et contemporain, Arts visuels et architecture, Arts visuels et architecture au Québec et au Canada, Méthodologie, théorie et critique, Muséologie et diffusion de l'art. Cette voie permet également de réaliser certaines des mineures ou certificats offerts à l'UQAM : études classiques, études féministes, études interethniques, gestion des documents et des archives, histoire, patrimoine urbain, philosophie, sciences des religions, sociologie.
- Concentration en muséologie et diffusion de l'art

Stage

- L'étudiant peut effectuer jusqu'à deux stages au cours de sa formation. D'une durée de 120 heures chacun, crédités et non rémunérés, ils peuvent être réalisés pendant les trimestres d'automne et d'hiver ou pendant l'été. Une banque de stages, où figurent entre autres le Musée des beaux-arts de Montréal, la Société des directeurs des musées montréalais, la Société des arts technologiques, Art Souterrain, Occurrence - espace d'art et d'essai contemporains, la galerie Optica, la revue esse, des galeries commerciales et des centres d'artistes, est à la disposition des étudiants.

Ouverture du programme à l'international

- Ce programme comporte des cours intensifs donnés à l'étranger ou à l'extérieur du Québec. Ceux-ci sont offerts en général au trimestre d'été depuis 2002. De plus, un voyage d'études en Europe (Italie, France, Angleterre) est régulièrement organisé par le Département d'histoire de l'art. Il est à remarquer que l'étudiant doit financer lui-même son voyage.

Emplois éventuels

- Conservateur, critique artistique, éducateur dans les musées, enseignant, chercheur (pour les musées, les universités, les médias, les films, etc.).
- Les finissants travaillent entre autres dans les musées, les maisons de la culture et les galeries commerciales. Il peut être avantageux de combiner un baccalauréat en histoire de l'art avec des études de cycles supérieurs en muséologie, en restauration ou en gestion, par exemple.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- Programme court en pédagogie de l'enseignement supérieur
- DESS en architecture moderne et patrimoine
- DESS en design d'événements
- Doctorat en sémiologie (cheminement continu à partir du baccalauréat)
- Maîtrise en histoire de l'art
- Maîtrise en muséologie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 111 (hiver 2012)
385 (automne 2012)

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Formation disciplinaire de base : Arts et architecture

Les quatorze cours obligatoires suivants (42 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada 1850-1940
HAR1455	Introduction aux approches théoriques et critiques
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1465	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1470	L'art contemporain

Cheminement A

10 cours optionnels en histoire de l'art

1 cours siglé FAM, APL, DAN, DES, LIT, MUS ou EST choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants.

Cours hors discipline : 5 cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (15 crédits).

Cheminement B

6 cours optionnels en histoire de l'art

10 cours choisis dans une ou deux disciplines complémentaires avec l'accord de la direction de programme. De plus, les personnes qui souhaitent compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), Études québécoises (code F007), Science, technologie et société (code F008) ou Études ethniques (code F009) ou autre, doivent en aviser la direction du programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

Concentration en muséologie et diffusion de l'art

Les 4 cours suivants (12 crédits) :

HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

4 cours optionnels choisis dans le bloc 3 «Muséologie et diffusion de l'art».

Pour compléter son baccalauréat en histoire de l'art, l'étudiant doit également suivre :

2 cours optionnels en histoire de l'art

1 cours siglé FAM, APL, DAN, DES, LIT, MUS ou EST choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants.

5 cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (15 crédits).

Cours optionnels parmi les 3 blocs suivants :

1. Méthodologie, approches, théorie et critique

Note : L'étudiant désirant s'inscrire à la maîtrise en histoire de l'art est tenu de suivre au moins un cours de ce bloc.

HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4420	Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)

2. Corpus et problématiques

HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture

3. Muséologie et diffusion de l'art

DES1000	Gestion de projet et design d'événements muséaux
FAM2000	Cybermuséologie
FAM2005	Documentation et archivage des œuvres d'art
HAM3830	Atelier de critique d'art
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5840	Stage de production I
HAM5845	Stage de production II
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR4595	Écrits et discours d'artiste
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4715	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en musique (7099-7602) Majeure en musique (6377)

Téléphone : 514 987-3675

Ce programme comporte les concentrations suivantes :

- Enseignement (7602)
- Pratique artistique (7099)
- Majeure en musique (6077)

Le titre de la concentration suivie par l'étudiant apparaîtra sur le diplôme.

Faire vibrer l'auditoire

Le programme offre à l'étudiant une solide formation musicale tout en lui permettant de développer son talent dans l'une des deux concentrations suivantes : Enseignement et Pratique artistique.

La première année est consacrée aux cours obligatoires de tronc commun, qui assurent l'unité de l'apprentissage musical de base (solfège, harmonie, analyse et histoire de la musique). Entre 17 et 20 cours propres à chacune des concentrations occupent les deuxième et troisième années. La concentration enseignement (120 crédits) se prolonge sur une quatrième année. Elle comprend des stages obligatoires.

Le programme offre une formation musicale pour les instruments suivants : accordéon, basse électrique, batterie, clarinette, contrebasse classique et populaire, cor, flûte traversière classique et populaire, flûte traversière baroque, flûte à bec, guitare classique, guitare électrique, percussion classique, percussion latine, piano classique, piano populaire, saxophone classique, saxophone populaire, trombone classique et populaire, trompette classique, trompette populaire, violon classique, violon populaire, violoncelle classique, violoncelle populaire, ainsi que pour le chant classique et chant populaire.

Grade

- Bachelier en musique, B.Mus.

Scolarité

- Le programme avec concentration Enseignement comporte 120 crédits.
- Le programme avec concentration Pratique artistique comporte 90 crédits.

Particularités

- L'UQAM est la seule université à Montréal dans le réseau français à offrir la concentration Enseignement.
- La classe de guitare classique compte parmi les plus reconnues au monde. Elle est dirigée par Alvaro Pierri, guitariste de réputation internationale.
- Le studio d'enregistrement se classe parmi les meilleurs à Montréal. L'étudiant a accès à des équipements professionnels sophistiqués, à des locaux insonorisés ainsi qu'à une grande variété d'installations : salle anéchoïque, salle de percussions classiques, salle de percussions latines, salle de percussions, studio MIDI, salle Orff, salle de concert, salles de répétition et autres.
- Les studios de répétition individuels sont accessibles en tout temps.
- Dans le cadre de la concentration Pratique artistique (classique ou populaire, l'étudiant bénéficie de leçons individuelles et en petits groupes de cinq à six étudiants. La pédagogie y est adaptée en fonction du cours (formation de combo, formation de musique de chambre).
- En Pratique artistique, les examens terminaux prennent la forme de concerts publics.
- L'expression corporelle, la posture, la gestuelle, etc. sont des aspects importants de la formation.
- La direction du programme peut reconnaître les expériences professionnelles pertinentes.
- Des cours libres et optionnels permettent une ouverture vers d'autres programmes en arts (danse, art dramatique, arts visuels et médiatiques, histoire de l'art), en langues et en communication.
- Chaque étudiant doit apporter son propre instrument de musique, à l'exception des pianistes. Ces derniers ont accès à des instruments de grande qualité sur place (piano droit ou piano à queue de marque Yamaha).
- Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en musique, qui offre, entre autres, des laboratoires de solfège, des collections de périodiques, des monographies, des partitions et des disques, CD et DVD.
- Le Département de musique est l'hôte de divers colloques, concerts et classes de maître. Ces événements permettent aux étudiants d'enrichir leur formation.
- Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans le programme Techniques professionnelles de musique et chanson pourraient se voir reconnaître jusqu'à 9 crédits de cours en équivalence. Une liste détaillée des équivalences possibles est disponible sur le site du Département de musique à l'adresse suivante : www.musique.uqam.ca
- Saviez-vous que : Pour l'ensemble de sa carrière, la professeure Colette Boky, du Département de musique, a reçu le prestigieux Prix Denise-Pelletier en 1986, l'un des onze Grands Prix du Québec.

Concentrations ou profils

La formation offre deux concentrations et une majeure. Le baccalauréat vise la formation de musiciens qui exerceront une action significative dans leur milieu de pratique. Ce programme prépare ou bien à la pratique artistique, ou bien à la carrière en enseignement, de même qu'à la poursuite d'études supérieures.

- La concentration Enseignement vise la formation des enseignants de musique répondant au profil de compétences établi par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après Ministère). Ainsi, à la fin de leur programme, les diplômés de la concentration seront aptes à enseigner la musique au préscolaire-primaire et au secondaire. Pour exercer leur fonction ils obtiendront, sous recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement du Ministère.

- La concentration Pratique artistique vise la formation de musiciens capables d'appréhender globalement leur rôle dans les situations complexes générées par le milieu musical et d'assumer leur identité propre dans un rapport créatif et significatif à la discipline. Les étudiants de cette concentration pourront choisir, outre le cheminement régulier, un profil particulier. Le profil Excellence (Honor) offre la possibilité aux étudiants méritants d'inclure à leur cheminement 3 crédits d'activités de deuxième cycle.
- La majeure en musique offre la possibilité de poursuivre la formation dans un domaine complémentaire par le cumul d'une mineure ou d'un certificat dans le but d'obtenir un grade de bachelier. Entre autres, les étudiants qui s'intéressent à une carrière en musicothérapie pourront obtenir un grade de bachelier en musique en complétant la majeure en musique par un certificat en psychologie.

Emplois éventuels

Les diplômés en musique peuvent exercer différents métiers : arrangeur, directeur de chorale, directeur musical, enseignant (dans le secteur privé ou public), historien, journaliste, musicien, musicothérapeute. Voici un bref aperçu des possibilités d'emploi :

- Solistes et interprètes. Il y a autant de possibilités d'emploi que d'organismes, de lieux ou d'événements associés à la diffusion de la musique : orchestres; ensembles; chorales; studios d'enregistrement; églises, lieux publics divers; festivals, spectacles de théâtre, de danse et d'opéra; concerts, émissions de variétés; événements privés.
- Enseignant (ou musicien éducateur). Les écoles primaires et secondaires offrent des débouchés, tout comme les écoles de musique privées, les camps musicaux et les centres de loisirs socioculturels, entre autres. Les leçons privées à domicile offrent des perspectives illimitées.
- Direction d'ensembles musicaux. On compte de plus en plus de chorales, d'harmonies et d'ensembles musicaux qui représentent autant de débouchés pour les diplômés intéressés à la direction.
- Édition de partition, composition et arrangement musical. À Montréal, entre autres, on compte des entreprises spécialisées dans l'édition de partitions qui engagent des musiciens copistes.
- Communication. Ce secteur regroupe les relationnistes, les rédacteurs de notes de programme, les gérants de salles de concert, les agents d'artistes, les adjoints artistiques, les critiques musicaux, les réalisateurs, les chercheurs et les animateurs de radio. Pour les diplômés de la Majeure en musique : carrière ou études supérieures dans les industries connexes de la musique, selon le certificat complété en association : musicothérapie, communication, animation culturelle.
- Administration. Les organismes et les ensembles musicaux requièrent les services d'administrateurs au fait des particularités du milieu musical. Ce sont, par exemple, la Guilde des musiciens, la SOCAN, le Conseil des arts du Canada, le Conseil québécois de la musique, le Centre de musique canadienne, les Jeunesses musicales du Canada, la Société de musique contemporaine, l'OSM. L'organisation de festivals et de concours sont des responsabilités qui peuvent aussi revenir aux musiciens diplômés.
- Enregistrement et diffusion de la musique et soutien technique. On fait de plus en plus appel à des musiciens comme consultants acoustiques (chez Québecson, Audiorama, etc.), directeurs techniques du son, producteurs de disques ou d'émissions radiophoniques et télévisuelles.
- Manipulation et entretien des instruments. Les entreprises manufacturières (comme Yamaha et Casavant) et celles qui réparent les instruments font souvent appel à des musiciens de formation pour manipuler les instruments haut de gamme.
- Les débouchés sont donc nombreux et variés. En fait, le marché de l'emploi en musique est sans limite pour les musiciens diplômés innovateurs et polyvalents. Les postes permanents s'y font néanmoins rares. Les contrats à la pige sont souvent la principale source de revenus (du moins pour les interprètes).

Études de 2^e et 3^e cycles à l'UQAM

- DESS en musique de film
- DESS en théâtre de marionnettes contemporain
- Maîtrise en enseignement des arts
- Maîtrise en éducation
- Maîtrise en kinanthropologie
- Programme court en pédagogie musicale
- Doctorat en études et pratique des arts
- Au doctorat en études et pratiques des arts de l'UQAM, les projets en musique sont dirigés par des professeurs du Département de musique.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

La concentration Enseignement (7602) doit être suivie à temps complet sauf pour les étudiants détenant déjà un baccalauréat en musique.

À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants ne peuvent être admis à temps partiel. Moins de quatre cours par trimestre entraînerait leur exclusion.

L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'études (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.

La concentration Enseignement (7602) est contingentée.

La concentration Pratique artistique (7099) et la majeure en musique (6377) ne sont pas contingentées.

Cependant, l'admission est fonction du niveau de connaissances théoriques et pratiques suffisantes de la musique, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'instrument. Ce niveau est évalué par l'audition instrumentale ou vocale du candidat aux tests d'admission.

Enseignement (7602)

Capacité d'accueil (automne 2013) : 50

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes :	104
Refus :	43
Offres d'admission :	61 (59 %)

Pratique artistique (7099)

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes :	119
------------	-----

Majeure en musique (6377)

Demandes :	50
------------	----

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Conditions d'admission, méthodes et critères de sélection

DEC en musique

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou l'équivalent (1).

(1) un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec. (Voir remarque ci-après)

ou

DEC dans une autre discipline

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre discipline et posséder des compétences musicales adéquates. (Voir remarque ci-après)

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir fait de la musique ou avoir exercé des fonctions dans des domaines reliés à la musique (enseignement, animation culturelle, réalisation de disques ou d'émissions musicales à la radio ou à la télévision, etc.). (Voir remarque ci-après)

ou

Études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat en musique ou l'équivalent.

Pour les candidats détenteurs d'un baccalauréat en musique, certains cours disciplinaires (musique) seront crédités dans la concentration Enseignement.

Tous les candidats de cette catégorie qui font une demande à la concentration Enseignement (7602) sont exemptés de tous les tests disciplinaires, c'est-à-dire des tests théoriques et de l'audition instrumentale. Cependant, ils doivent obligatoirement se présenter à l'entrevue de sélection qui les concerne. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats à l'entrevue seraient jugés insatisfaisants.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Voir remarque ci-après)

Remarque pour toutes les bases d'admission sauf études universitaires

Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter aux tests d'admission qui, dans leur cas, sont éliminatoires. Le niveau des connaissances musicales, pour cette catégorie de candidats, est l'équivalent du collège II (concentration musique). Ce niveau sera vérifié à l'aide des différents tests d'admission. Les candidats admissibles qui obtiennent un résultat global inférieur à 60 % devront obligatoirement suivre le ou les cours d'appoint identifié(s) par la direction du programme. L'admission sera alors conditionnelle à la réussite de ces cours. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

Inscription aux tests d'admission

Veillez téléphoner au 514 987-4377, boîte vocale 9385 (accessible 24 heures sur 24) entre le 8 février et le 14 mars 2013 inclusivement, pour vous inscrire aux tests disciplinaires (tests théoriques et audition instrumentale). Nommez la concentration postulée comme premier choix dans votre demande d'admission et indiquez vos nom, prénom, numéro de téléphone et votre instrument principal (spécifier si classique ou populaire). Aucune confirmation supplémentaire ne sera donnée suite à votre message téléphonique. Vous devez simplement vous présenter aux tests.

Les tests d'entrée au programme de musique se font en une ou deux étapes, selon la concentration visée : les tests disciplinaires (pour toutes les concentrations) et les entrevues de sélection (pour la concentration Enseignement).

Consulter aussi le site du Département de musique à l'adresse suivante : www.musique.uqam.ca

Dates des tests d'admission :

Enseignement (7602) :

- Tests disciplinaires : Samedi 23 mars 2013 ou dimanche 24 mars 2013
- Entrevues : Dimanche 14 avril 2013

Pratique artistique (7099) et Majeure (6377) :

- Tests disciplinaires : Samedi 23 mars 2013 ou dimanche 24 mars 2013
- Entrevues : Sans objet

Les tests disciplinaires (tests théoriques et audition instrumentale) ont lieu le samedi 23 mars ou le dimanche 24 mars 2013, selon la concentration mentionnée comme premier choix dans votre demande d'admission en musique. Ils se dérouleront entre 10 h et 17 h selon l'horaire suivant :

- 10 h à 12 h : tests écrits (dictée, harmonie et analyse harmonique);
- 12 h 30 à 15 h 30 : lecture à vue en solfège (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place);
- 12 h 30 à 16 h 30 : audition instrumentale (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place).

Lieu

Vous devez vous présenter à l'adresse suivante :

Université du Québec à Montréal - Pavillon de Musique
1440, rue Saint-Denis (métro Berri-UQAM)
Local F-3080, 3^e étage (face aux ascenseurs), Montréal

Attention : Aucune reprise de ces tests ne sera possible. L'omission de se présenter à ces tests entraînera automatiquement un refus de la demande d'admission. S'il s'agit d'une demande de réadmission au Programme de musique, veuillez joindre une note à cet effet à votre demande, incluant votre code permanent ainsi que les raisons générales de votre interruption des études en musique; l'étude de votre dossier antérieur pourra éventuellement conduire à une exemption des tests théoriques seulement.

Les entrevues de sélection ont lieu le dimanche 14 avril 2013.

Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués par téléphone au cours de la semaine qui précède. Prévoir une disponibilité complète entre 9 h et 18 h.

Lieu

Vous devez vous présenter au même endroit où ont eu lieu les auditions. (Voir ci-dessus.)

Attention : Aucune reprise des entrevues de sélection ne sera possible. L'omission de se présenter à ces entrevues entraînera automatiquement un refus de la demande d'admission. S'il s'agit d'une demande de réadmission en concentration Enseignement (7602), veuillez joindre une note à cet effet à votre demande, incluant votre code permanent ainsi que les raisons générales de votre interruption des études en musique; cependant, en aucun cas une exemption des entrevues de sélection ne sera accordée.

Méthodes et critères de sélection

L'ensemble des tests disciplinaires en musique comprend les tests théoriques (50 %) et l'audition instrumentale (50 %). Le résultat total de ces différents tests disciplinaires est compilé sur 100 points. Le seuil de réussite global des tests disciplinaires est de 60 %. Une note inférieure à ce seuil de réussite entraîne, selon le cas, soit l'obligation de suivre un ou deux cours d'appoint pertinents, soit le refus d'admission, soit le refus d'accès aux entrevues de sélection pour les candidats de la concentration Enseignement (7602).

Seuls les détenteurs d'un diplôme de Baccalauréat en musique ou l'équivalent pourront, et à certaines conditions seulement, être exemptés en partie ou en totalité de ces tests. Pour les candidats de la concentration contingentée Enseignement (7602), ces tests disciplinaires sont de l'ordre de la présélection; leur réussite donne accès à la seconde étape des tests d'entrée, c'est-à-dire aux entrevues de sélection.

Tests théoriques : 50 %

Les tests théoriques portent sur les points suivants :

- A) Tests relatifs à la formation auditive : 25 %
 - Test oral : solfège et lecture rythmique
 - Test écrit : dictée musicale et théorie des accords
- B) Test relatif à l'écriture musicale : 25 %
 - Test écrit : réalisation d'une harmonisation et analyse harmonique

Chaque groupe de tests est noté sur 100 points. La note de passage pour chaque groupe de tests est de 60 %. Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à la formation auditive entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0210 Cours d'appoint en techniques de formation auditive (3 crédits - hors programme). Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à l'écriture musicale entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0205 Cours d'appoint en techniques d'harmonie (3 crédits - hors programme) ou le cours d'appoint MUS0215 Cours d'appoint en musique populaire (3 crédits - hors programme).

Audition instrumentale : 50 %

L'audition instrumentale se fait devant un ou plusieurs spécialistes de l'instrument concerné.

Pour toutes les concentrations sauf Pratique artistique (populaire), veuillez préparer deux ou trois pièces contrastantes de votre choix, le tout d'une durée maximale de quinze minutes.

En Pratique artistique (populaire), veuillez présenter en audition instrumentale un répertoire populaire ou jazz incluant la lecture d'accords chiffrés et une improvisation. Les critères d'auditions varient en fonction de l'instrument. Veuillez vous référer au site web du département de musique (www.musique.uqam.ca) pour avoir tous les détails. (Auditions et tests disciplinaires – Critères d'audition)

Le jour des tests, vous êtes prié d'apporter vos partitions et votre instrument (sauf dans le cas des gros instruments, des percussions et de la batterie).

Instruments mélodiques : inutile d'emmener un accompagnateur.

Chant : un accompagnateur sera sur place.

Les résultats de l'audition instrumentale sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 % pour toutes les concentrations, sauf en Pratique artistique (classique ou populaire) pour laquelle un seuil de 75 % est exigé. Une note inférieure au seuil prescrit entraîne ou bien la nécessité de suivre le cours d'appoint MUS100X *Instrument principal*, ou bien le refus d'admission dans la concentration Pratique artistique.

Entrevues de sélection : 100 %

Pour les candidats de la concentration Enseignement (7602), ces entrevues constituent une seconde étape de sélection. Ces entrevues sont obligatoires pour toutes les bases d'admission. Elles ne sont accessibles qu'aux candidats qui ont réussi les tests disciplinaires ou qui en ont été exemptés en totalité. Les résultats sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 %.

L'entrevue est une mise en situation de groupe qui permet aux observateurs qualifiés d'évaluer le degré de pertinence de l'aspiration des candidats à entreprendre des études en enseignement. Par la même occasion, on évalue leurs aptitudes communicatives, leur disposition au raisonnement pédagogique et la cohérence de leur personnalité globale en fonction des attentes du milieu scolaire.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Tronc commun pour toutes les concentrations :

Les 4 cours suivants (9 crédits) :

- MUS160X Pratique collective 1- Grand ensemble (1 cr.)
- MUS260X Pratique collective 2- Grand ensemble (2 cr.) (MUS160X)
- MUS3910 Musique, idées et sociétés 1
- MUS4910 Musique, idées et sociétés 2 (MUS3910)

et

Instrument classique

Les 9 cours suivants (27 crédits) :

- MUS170X Instrument classique 1
- MUS270X Instrument classique 2 (MUS170X)
- MUS370X Instrument classique 3 (MUS270X)
- MUS1710 Principes du langage musical classique 1
- MUS2720 Principes du langage musical classique 2 (MUS1710)
- MUS1715 Perceptions auditives m. classique 1
- MUS2715 Perceptions auditives m. classique 2 (MUS1715)
- MUS3710 Analyse classique 1 (MUS2720)
- MUS5710 Analyse classique 2 (MUS3710)

ou bien

Instrument populaire

Les 9 cours suivants (27 crédits) :

- MUS180X Instrument populaire 1
- MUS280X Instrument populaire 2 (MUS180X)
- MUS380X Instrument populaire 3 (MUS280X)
- MUS1810 Principes du langage musical populaire 1
- MUS2810 Principes du langage musical populaire 2 (MUS1810)
- MUS1815 Perceptions auditives m. populaire 1

MUS2815	Perceptions auditives m. populaire 2 (MUS1815)
MUS3810	Analyse populaire 1 (MUS2810)
MUS5810	Analyse populaire 2 (MUS3810)

Concentration pratique artistique (7099)

Les 4 cours suivants (15 crédits) :

MUS1920	Construction identitaire
MUS360X	Pratique collective 3 (MUS260X)
MUS460X	Pratique collective 4 (MUS360X)
MUS605X	Projet de fin d'études (6 cr.) (MUS470X;MUS480X)

Les 3 cours (9 crédits) d'un seul des deux blocs suivants :

Classique

MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
MUS570X	Instrument classique 5 (MUS470X)
MUS670X	Instrument classique 6 (MUS570X)

ou bien

Populaire

MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
MUS580X	Instrument populaire 5 (MUS480X)
MUS680X	Instrument populaire 6 (MUS580X)

Un cours au choix (3 crédits) parmi les suivants :

MUS5815	Histoire du jazz
MUS6810	Musique et contre culture

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810	Musique et contre culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone

L'étudiant poursuit son cheminement dans l'un des deux profils suivants : Profil Régulier ou Profil Excellence (Honor).

Profil Régulier :

Deux cours au choix (6 crédits) parmi la liste suivante (A) :

MUS660X	Pratique collective 5 (MUS460X)
MUS675X	Instrument complémentaire classique (MUS1920 et (MUS370X ou MUS380X))
MUS685X	Instrument complémentaire populaire (MUS1920 et (MUS370X ou MUS380X))
MUS6710	Contrepoint
MUS6715	Héritage et contemporanéité (MUS5710)
MUS6720	Tonalité élargie (MUS2720)
MUS6725	Principes de composition (MUS2720; MUS2810)
MUS6730	Musique, temps et rythme (MUS5710 ou MUS5810)
MUS6810	Musique et contre culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone
MUS6825	Atelier de composition de chansons (MUS2720;MUS2810)

Cours d'ouverture : 6 cours (18 crédits) hors du département de musique.

ou bien

Profil Excellence (Honor) :

L'étudiant doit avoir complété au moins 75 crédits de ce baccalauréat, en conservant une moyenne égale ou supérieure à 3,5 et avoir l'autorisation de la direction du programme et du sous-comité à l'admission et à l'évaluation (SCAE).

Un cours (3 crédits) de 2^e cycle avec l'accord du SCAE

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste A

Six cours d'ouverture (18 crédits) hors du Département de musique

Majeure en musique (6377)

Les 2 cours suivants (6 crédits) :

MUS360X	Pratique collective 3 (MUS260X)
MUS460X	Pratique collective 4 (MUS360X)

Le cours suivant (3 crédits) :

Classique

MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
---------	----------------------------------

Populaire

MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
---------	----------------------------------

Un cours au choix (3 crédits) parmi les suivants :

MUS5815	Histoire du jazz
MUS6810	Musique et contre culture

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810	Musique et contre culture
MUS6815	Musiques du monde
MUS6820	Histoire de la chanson francophone

Trois cours au choix (9 crédits) parmi la liste suivante (B) :

MUS1920	Construction identitaire
MUS3800	Musique et comportement humain
MUS2300	Musique comme outil thérapeutique

MUS4550	Initiation à l'improvisation en musicothérapie
MUS4560	Techniques de base d'accompagnement en musicothérapie
MUS6820	Histoire de la chanson francophone
MUS6810	Musique et contre culture
MUS6710	Contrepoint
MUS6725	Principes de composition (MUS2720; MUS2810)
MUS6730	Musique, temps et rythme (MUS5710 ou MUS5810)
MUS6815	Musiques du monde
MUS6825	Atelier de composition de chansons (MUS2720;MUS2810)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Concentration enseignement (7602)

Les deux cours suivants (6 crédits) :

MUS5815	Histoire du jazz
MUS6815	Musiques du monde

Deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) :

MUS1511	Initiation aux bois
MUS1512	Initiation aux cuivres
MUS1514	Initiation aux percussions

Bloc des didactiques musicales et de la formation psychopédagogique : les 14 cours suivants (42 crédits)

MUS4701	Fondements de la pédagogie musicale
MUS4805	Didactique de la musique : préscolaire et 1 ^{er} cycle du primaire (MUS4701)
MUS4806	Didactique de la musique : 2 ^e cycle du primaire (MUS4805)
MUS1701	Didactique de la musique au secondaire
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
MUS5621	Enseignement collectif et direction des instruments à vent (MUS1511; MUS1512)
MUS6332	Informatique de la musique à l'école
MUS3800	Musique et comportement humain
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence
ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec

ou le cours

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique

plus un cours parmi les suivants :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Bloc Formation pratique : les quatre cours suivants (24 crédits)

MUM1003	Stage d'exploration
MUM2023	Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.) (MUM1003; MUS4806)
MUM3023	Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.) (MUM2023; MUS5621)
MUM4003	Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au préscolaire-primaire (13 cr.) (MUM2023; MUM3023)

ou le cours

MUM4013	Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au secondaire (13 cr.) (MUM2023; MUM3023)
---------	--

Deux cours au choix (6 crédits), soit un cours dans chacun des blocs suivants :

Bloc Musique (Liste C)

MUS5802	Musique et neurosciences
MUS470X	Instrument classique 4 (MUS370X)
MUS480X	Instrument populaire 4 (MUS380X)
MUS665X	Activité de synthèse

Bloc Enseignement (Liste D)

MUS4801	Pédagogie musicale active selon Dalcroze (MUS4805)
MUS4804	Pédagogie musicale active selon Orff (MUS4806)
MUS4807	Didactique de la musique : 3 ^e cycle du primaire (MUS4806)
MUS5731	Didactique de la littérature musicale
MUS665X	Activité de synthèse

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Pour les deux concentrations :

L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'étude (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.

Selon les résultats obtenus au test de classement (lors de l'admission au programme) et sur indication de la direction du programme, un ou plusieurs cours d'appoint doivent obligatoirement être suivis par certains étudiants.

À son entrée au programme, l'étudiant s'engage dans une seule des deux voies de formation, voie Classique ou Populaire, en concordance avec la nature de sa pratique instrumentale. Dans certains cas, l'étudiant peut bénéficier d'une souplesse des structures de cheminement et migrer vers l'autre voie de formation. L'étudiant a par ailleurs la possibilité de s'initier aux vues de la perspective complémentaire dans le contexte de ses cours optionnels.

Pour la concentration Enseignement uniquement :

À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants de la concentration Enseignement doivent s'inscrire à au moins 12 crédits par trimestre, dont au moins 6 crédits de la concentration Enseignement. Le non respect de cette exigence entraînerait leur exclusion.

Les étudiants qui suivent les cours des concentrations Enseignement et dont l'instrument principal est un cuivre doivent obligatoirement suivre le cours MUS1511 Initiation aux bois; ceux dont l'instrument principal est un bois doivent suivre le cours MUS1512 Initiation aux cuivres.

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.cpe.uqam.ca/reglements.htm.

Autorisation d'enseigner

Sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement sera émis aux étudiants qui, au terme de la réussite de ce programme (concentration Enseignement) désirant enseigner la musique au préscolaire/primaire et au secondaire, auront satisfait aux exigences du Ministère à cet égard.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet «Autorisation d'enseigner».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Majeure en études théâtrales (6304)

Téléphone : 514 987-4059

Présentation du programme

Ce programme a pour objectif l'acquisition de connaissances fondamentales, à la fois pratiques et théoriques, en vue d'une formation disciplinaire en art dramatique. Il vise à la fois l'acquisition des outils théoriques et conceptuels pour l'analyse du phénomène théâtral et permet, sur le plan pratique, l'exploration des moyens d'expression propres au langage dramatique.

Ce programme permet d'acquérir des connaissances théoriques dans tous les domaines de la discipline (histoire, approches théoriques, analyse du texte et de la représentation, esthétique), en plus de donner la possibilité d'arrimer ces enseignements à différents aspects de la pratique théâtrale (jeu, mise en scène, écriture, techniques scéniques). Il constitue ainsi une première étape vers une formation fondamentale dans la discipline et partage, dans cet esprit, plusieurs objectifs mis de l'avant dans des programmes similaires en arts et en sciences humaines : esprit critique, compétences de recherche, compétences rédactionnelles, connaissances théoriques, méthodologiques et historiques, esprit d'initiative, autonomie professionnelle, etc.

Grade

→ La majeure en études théâtrales, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts (B.A.).

Scolarité

→ La majeure en études théâtrales comporte 60 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Ce programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Le programme est contingenté.

Capacité d'accueil (automne 2013) : 10

Statistiques d'admission (automne 2012)

Demandes :	20
Refus :	6
Offres d'admission :	14 (70 %)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions d'admission, méthodes et critères de sélection Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.)

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance.

Projet-pilote : Les candidats provenant d'un cégep offrant un programme arts et lettres option théâtre et ayant une cote «R» de 27 et plus, pourront bénéficier d'une admission automatique à la majeure en études théâtrales, sans subir les tests de sélection. Les candidats intéressés par ce projet doivent respecter la date limite pour déposer leur demande et fournir tous les documents requis.

COURS À SUIVRE

Tous les cours proviennent du baccalauréat en art dramatique. Le programme comprend les quatre cours du tronc commun (section A); tous les cours obligatoires de la concentration Études théâtrales (section B); 6 cours choisis parmi un ensemble plus large et regroupés par champs disciplinaires : *Écriture et dramaturgie, Interdisciplinarité, Création et production théâtrales* (section C).

A. Quatre cours obligatoires (12 crédits)

FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec

B. Dix cours d'études théâtrales obligatoires (30 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1191	Esthétique théâtrale (EST1400 ou EST1102 ou FAM1100)
EST1197	Théâtre et société
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique) (EST1100 ou FAM1110)
EST161X	Corpus II (Esthétiques scéniques) (FAM1110 ou EST1400 ou EST1191)

C. Six cours parmi les suivants (18 crédits)**Écriture et dramaturgie**

EST162X	Corpus III (Dramaturgies) (EST1102; EST1200)
EST2010	Écriture dramatique I
EST2011	Écriture dramatique II (EST2010)
EST2090	Montage dramatique (EST2010 ou EST2313)
EST2403	Le conseiller en dramaturgie (EST2313; EST1102; EST1200)
EST5040	Création dramatique

Interdisciplinarité

EST100X	Atelier I
EST160X	Corpus I (Interdisciplinarité) (FAM1110)
EST230X	Laboratoire de pratique théâtrale I, II
FAM300X	Problématiques actuelles en art
FAM5100	Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)

Création et production théâtrales

EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs (EST1055 ou EST2315)
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3293	Direction technique et direction de production (EST3292 ou EST3300)
EST3300	Techniques scéniques
EST420X	Exercice public
EST6100	Stage en milieu professionnel I

ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Majeure en histoire de l'art (6564)

Téléphone : 514 987-3673
www.histoiredelart.uqam.ca

Présentation du programme

Ce programme vise à fournir à l'étudiant une base historique, théorique et méthodologique qui le rendra apte à développer un discours analytique et critique pour saisir les multiples dimensions proposées par les arts visuels et l'architecture de différentes époques. Il fournit à l'étudiant des éléments complémentaires d'ordre pratique qui le prépareront à agir au sein d'un milieu culturel donné. L'étudiant découvrira les méthodologies et les approches théoriques susceptibles de soutenir l'élaboration interdisciplinaire d'un discours sur l'art. Le programme s'articule autour d'un tronc commun assurant une formation disciplinaire de base. Les cours offrent l'occasion de se familiariser avec les principales méthodes et théories de la discipline et visent leur application principalement dans les champs de l'art moderne, contemporain et actuel, des arts et de l'architecture au Québec et au Canada ainsi que dans le secteur de la muséologie et de la diffusion de l'art. Cette majeure assure l'acquisition de compétences nécessaires à la recherche, à la mise en valeur et à la diffusion des œuvres d'art et de l'architecture. Elle conduit aux professions reliées à l'histoire de l'art (animation, critique, guide, recherchiste, enseignant au collégial, etc.).

Grade

➔ Ce programme conduit à un diplôme de majeure en histoire de l'art. Cumulé à une mineure ou à un certificat, il mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

Scolarité

➔ Ce programme comporte 60 crédits.

Stage

➔ L'étudiant peut effectuer jusqu'à deux stages au cours de sa formation. D'une durée de cent 120 chacun, crédités et non rémunérés, ils peuvent être réalisés pendant les trimestres d'automne et d'hiver ou pendant l'été. Une banque de stages, où figurent entre autres le Musée des beaux-arts de Montréal, la Société des directeurs des musées montréalais, la Société des arts technologiques, Art Souterrain, Occurrence - espace d'art et d'essai contemporains, la galerie Optica, la revue esse, des galeries commerciales et des centres d'artistes, est à la disposition des étudiants.

Ouverture du programme à l'international

➔ Ce programme comporte des cours intensifs donnés à l'étranger ou à l'extérieur du Québec. Ceux-ci sont offerts en général au trimestre d'été depuis 2002. De plus, un voyage d'études en Europe (Italie, France, Angleterre) est régulièrement organisé par le Département d'histoire de l'art. Il est à remarquer que l'étudiant doit financer lui-même son voyage.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 29 (automne 2012)

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Conditions d'admission**DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou**Expérience**

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou**Études universitaires**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Formation disciplinaire de base : Arts et architecture

Les quatorze cours obligatoires suivants (42 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada 1850-1940

HAR1455	Introduction aux approches théoriques et critiques
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1465	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1470	L'art contemporain

Six cours optionnels parmi les 3 blocs suivants (18 crédits) :

1. Méthodologie, approches, théorie et critique

HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4420	Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)

2. Corpus et problématiques

HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture

3. Muséologie et diffusion de l'art

DES1000	Gestion de projet et design d'événements muséaux
FAM2000	Cybermuséologie
FAM2005	Documentation et archivage des œuvres d'art
HAM3830	Atelier de critique d'art
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5840	Stage de production I
HAM5845	Stage de production II
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR4595	Écrits et discours d'artiste
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4715	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Mineure en études théâtrales (8304)

Téléphone : 514 987-4059

Présentation du programme

Ce programme a pour objectif d'offrir aux étudiants une introduction aux études théâtrales. Il comporte des éléments touchant à tous les aspects de cette discipline : histoire, approches théoriques, outils d'analyse (texte et représentation), esthétique. Ses enseignements ont pour but une meilleure compréhension du phénomène théâtral dans toutes ses facettes : dramaturgie, représentation, jeu de l'acteur, espace dramatique et scénique, etc. Ce programme, conçu en parallèle d'un projet de majeure en études théâtrales, propose l'équivalent d'une première année présentant, en outre, la possibilité d'arrimer les apprentissages à une bonne connaissance des réalités de la production et de la création contemporaine. Il constitue ainsi une première étape vers une formation fondamentale dans la discipline et partage, dans cet esprit, plusieurs objectifs mis de l'avant dans des programmes similaires en arts et en sciences humaines : esprit critique, compétences de recherche, compétences rédactionnelles, connaissances théoriques, méthodologiques et historiques, etc.

Grade

→ La mineure en études théâtrales, dans le cadre d'un cumul de programmes, peut mener au grade de Bachelier ès arts (B.A.). La mineure sera classée dans la liste B.

Scolarité

→ La mineure en études théâtrales comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission à l'automne et à l'hiver.

Régime d'études

Ce programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes :	20 (hiver 2012)
	63 (automne 2012)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du Ministère ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions d'admission

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base Expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.)

ou

Base Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Note : Les candidats intéressés à poursuivre leurs études au baccalauréat en art dramatique, concentration études théâtrales, devront déposer une demande d'admission et se conformer aux conditions d'admission de ce programme. Les cours suivis dans le cadre de la mineure pourront leur être crédités.

COURS À SUIVRE

L'étudiant doit s'inscrire aux cours selon le cheminement proposé.

Ce programme compte 10 cours théoriques provenant de la concentration Études théâtrales du baccalauréat en art dramatique pour un total de 30 crédits.

Le programme se compose des quatre cours du tronc commun du baccalauréat en Art dramatique (section A); de cours généraux (section B); et de cours spécifiques en Études théâtrales (section C).

A. Les quatre cours suivants (12 crédits)

FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec

B. Trois cours parmi les suivants (9 crédits)

EST1055	La mise en scène (FAM1100)
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1191	Esthétique théâtrale (EST1400 ou EST1102 ou FAM1100)
EST1197	Théâtre et société
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel

C. Les trois cours suivants (9 crédits)

EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique) (EST1100 ou FAM1110)

ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Mineure en histoire de l'art (8564)

Téléphone : 514 987-3673
www.histoiredelart.uqam.ca

Présentation du programme

Le programme de mineure en histoire de l'art vise à fournir aux étudiants une formation complémentaire en histoire de l'art et cherche à atteindre les objectifs suivants :

- développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques;
- favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architecture anciennes, modernes et contemporaines;
- se familiariser avec les principales méthodologies à travers des approches interdisciplinaires;
- acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

Note : Cette mineure, dans le cadre d'un cumul de certificats ou de mineures, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

Grade

- Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

Scolarité

- Cette mineure comporte 30 crédits.

Ouverture du programme à l'international

- Ce programme peut comprendre deux cours intensifs donnés à l'étranger ou à l'extérieur du Québec : *Analyse des œuvres d'art sur le site*. Ces cours sont donnés en général au trimestre d'été.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 15 (hiver 2012)
37 (automne 2012)

Conditions d'admission

DEC

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

Expérience

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

Études universitaires

Avoir complété 30 crédits d'un programme de baccalauréat ou l'équivalent ou de majeure disciplinaire.

ou

Études hors Québec

Aucune admission n'est possible sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1455	Introduction aux approches théoriques et critiques

Sept cours choisis parmi les suivants (21 crédits) :

HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada 1850-1940
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1465	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1470	L'art contemporain
HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4420	Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4595	Écrits et discours d'artiste
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art

HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4715	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets
ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.	

Certificat en arts plastiques (4204)

Téléphone : 514 987-3665

Présentation du programme

Le certificat en arts plastiques a pour but de familiariser l'étudiant avec la création en arts plastiques par des activités pratiques et théoriques. Cette double approche vise une découverte de l'activité de création et une réflexion sur cette activité. Le programme poursuit un objectif de développement culturel. Il favorise une démarche intuitive à partir d'expérimentations progressives liant les sensations, l'imagination et la sensibilité.

L'interrelation des expériences proposées en dessin, couleur et sculpture fait du certificat une expérience globale de création plastique, où les cours d'atelier sont complétés par une réflexion théorique situant la fonction de l'art dans le processus de personnalisation.

Ce certificat s'adresse aux personnes sans formation artistique antérieure. Les maîtres du primaire en exercice, désirant une initiation aux arts plastiques, pourront également suivre ce certificat en incluant dans leur programme quelques cours liés directement à leur intervention professionnelle.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

Scolarité

Ce programme comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes :	91 (hiver 2012)
	282 (automne 2012)

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée et manifester un intérêt démontré pour l'initiation aux arts plastiques.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

Première démarche

APL1401	Exploration en dessin A
APL1501	Exploration en couleur A
APL1601	Exploration en sculpture A
APL1801	L'art dans la vie A

Note : Les quatre cours de la première démarche doivent être réussis avant l'inscription aux cours de la deuxième démarche.

Deuxième démarche

APL1402	Exploration en dessin B (APL1401)
APL1502	Exploration en couleur B (APL1501)
APL1602	Exploration en sculpture B (APL1601)
APL1802	L'art dans la vie B (APL1801)
ou le cours	
APL1901	L'artiste : ses techniques et ses matériaux

L'une des deux séries suivantes (deux cours) (6 crédits) :

Note : L'étudiant doit avoir réussi quatre cours (douze crédits) avant de suivre les cours APL1230, APL1701 et APL1702.

Série didactique

APL1230	Développement de l'expression plastique et modes de représentation
APL1240	Didactique de l'expression plastique au primaire

Série atelier

APL1701	Atelier de procédés mixtes A
APL1702	Atelier de procédés mixtes B (APL1701)

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Ce programme ne constitue pas une voie d'accès aux autres programmes de premier cycle en arts visuels et médiatiques. Par conséquent, les candidats plus qualifiés seront dirigés vers les autres programmes d'arts visuels et médiatiques.

Les étudiants qui sont des enseignants en exercice ont intérêt à s'inscrire aux deux cours de la série didactique, s'ils ne les ont pas déjà suivis antérieurement.

Les cours suivis dans ce programme ne sont pas crédités au baccalauréat en arts visuels et médiatiques.

Certificat en composition et rédaction françaises (4717)

Téléphone : 514 987-3652

Présentation du programme

Ce programme d'études s'adresse aux étudiants qui cherchent à développer et à parfaire leur maîtrise de l'écriture, et aux personnes qui, à des titres divers, sont confrontées à la langue écrite comme moyen de communication (cadres, fonctionnaires, secrétaires, journalistes, rédacteurs, etc.) ou comme objet même de leur profession (correcteurs d'épreuves, lecteurs, éditeurs, etc.)

Le programme vise à :

1. Donner aux étudiants des outils rédactionnels permettant de rédiger différents types de textes dans une langue juste, claire, cohérente et de niveau approprié.
2. Développer la pratique de l'écriture à partir d'une réflexion sur la langue, la norme, l'écart et le style des écrivains.
3. Acquérir les éléments de formation nécessaires à la présentation matérielle, la révision de textes et la lecture d'épreuves.

Note : Ce certificat peut conduire, dans le cadre d'un cumul de certificats, à l'obtention du grade de bachelier ès Arts.

Scolarité

↪ Ce programme comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Le programme n'est pas contingenté. Toutefois, les candidats doivent posséder une connaissance suffisante du français écrit et parlé.

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Statistiques d'admission
Demandes : 150 (automne 2012)

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Expérience

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (15 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours obligatoires suivants (27 crédits) :

LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIT1017	Communication écrite : écriture narrative et descriptive
LIT1326	Stylistique du français
LIT1336	La grammaire des écrivains
LIT2006	Écriture et norme grammaticale II (LIT1006)
LIT2017	Communication écrite : texte et argumentation
LIT2018	Révision et édition de textes
LIT2252	Pratiques rédactionnelles
LIT2262	Écriture et jeux de langage

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

LIT1071	Initiation pratique au travail de recherche
LIT1215	Univers matériel du livre

ou, avec l'accord de la direction de programme, l'un des six cours suivants :

EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
LIN2011	Histoire de la grammaire française (LIN1009 ou l'équivalent)
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2613	Histoire de l'orthographe du français
LIT1555	Littérature et langage
LIT6265	Histoire et esthétique de l'essai

Règlements pédagogiques / extrait(s)

En raison de l'offre de cours, les étudiants admis au trimestre d'hiver ne pourront compléter leur programme en deux trimestres.

Certificat en création littéraire (4289)

Téléphone : 514 987-3652

Présentation du programme

Ce programme a pour but d'amener les étudiants à :

- se sensibiliser à la spécificité de l'écriture littéraire (poésie, genres narratifs, essais) par l'analyse des types de discours et les pratiques d'écriture;
- explorer les ressources de la langue, les processus d'écriture, les fonctions sociales du texte, la dimension esthétique et le rapport du sujet à l'œuvre;
- développer leurs aptitudes personnelles grâce à une pédagogie favorisant l'apprentissage des techniques d'écriture au moyen d'ateliers pratiques, de cours théoriques et d'un encadrement individualisé.

Par une meilleure connaissance des enjeux du texte littéraire et par les habiletés acquises dans les ateliers pratiques, l'étudiant sera en mesure de produire des textes qui recoupent mieux ses objectifs personnels, et d'autre part il sera plus apte à répondre aux conditions des institutions culturelles.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

Scolarité

➤ Ce programme comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Les étudiants admis dans le programme à l'hiver ne peuvent terminer le certificat en deux trimestres.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 84 (hiver 2012)
271 (automne 2012)

Test de français écrit

Vous trouverez la description de ce test et des informations sur la *Politique sur la langue française de l'UQAM* dans la section *Informations générales*.

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée de l'écriture journalistique, de la poésie ou de la prose littéraire

ou

avoir travaillé dans le monde de l'édition, du spectacle pendant au moins six mois.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les quatre cours suivants (15 crédits) :

Dès sa première inscription au programme, l'étudiant doit suivre le cours LIT1250 ou le cours PSY2112.

ELM3050	Élaboration de projet-production (6 cr.) (LIT2250)
LIT1250	Théorie de la création littéraire
LIT2250	Atelier d'écriture I
PSY2112	Individu créateur et l'entraînement à la créativité

Note : Le cours ELM3050 s'étend sur deux trimestres.

Deux ateliers parmi les suivants (6 crédits) :

EDM3810	Techniques d'écriture télévisuelle
EST2010	Écriture dramatique I
LIT2003	Pratiques littéraires I
LIT3115	Atelier d'écriture en littérature de jeunesse
LIT3250	Atelier d'écriture II (LIT2250)
LIT3260	Atelier d'écriture radiophonique
LIT3800	Atelier d'écriture populaire I

Deux cours complémentaires parmi les suivants (6 crédits) :

HIS4551	Les idéologies au Québec
HIS4579	Histoire et littérature au Québec
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1920	Best-sellers
LIT300X	Corpus d'auteur
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4265	Roman policier
LIT5440	Littérature et paralittérature
LIT5450	Robots et automates dans la littérature d'imagination
PSY3032	Psychologie de la communication
SOC1900	Sociologie de la production culturelle

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Un autre cours complémentaire, choisi avec l'accord de la direction du programme (3 crédits).

Certificat en histoire de l'art (4564)

Téléphone : 514 987-3673
www.histoiredelart.uqam.ca

Présentation du programme

Le certificat de premier cycle en histoire de l'art est conçu pour offrir une formation générale en histoire de l'art. Quatre objectifs sont poursuivis par ce programme : développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques; favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architectures anciennes, modernes et contemporaines; connaître et comprendre les principales méthodologies de travail en histoire de l'art; acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

Ce programme permet également à l'étudiant de compléter sa formation par un cours au choix parmi les axes suivants : théorie et critique, arts visuels et architecture, art moderne et contemporain (hors Québec-Canada), arts visuels et architecture au Québec et au Canada, muséologie et diffusion de l'art.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

Scolarité

➤ Ce programme comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Ce programme n'est pas contingenté.

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Statistiques d'admission

Demandes : 65 (hiver 2012)
161 (automne 2012)

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits.)

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada 1850-1940
HAR1455	Introduction aux approches théoriques et critiques
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1465	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR1470	L'art contemporain

Deux cours optionnels choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HAM5810	Organisation d'une exposition
HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4420	Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1 ^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4595	Écrits et discours d'artiste
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4715	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Approches pédagogiques, encadrement et évaluation

Les approches pédagogiques, l'encadrement et les modalités d'évaluation sont les mêmes que celles du programme de baccalauréat en histoire de l'art. Les étudiants inscrits au programme de certificat auront également accès aux activités du monitorat de programme.

Certificat en muséologie et diffusion de l'art (4675)

Téléphone : 514 987-3673

Présentation du programme

Ce programme poursuit les objectifs suivants :

- Donner aux étudiants de premier cycle une introduction au monde des musées et de la diffusion de l'art, en leur offrant une spécialisation disciplinaire en muséologie de l'art.
- Fournir à ces étudiants des perspectives historiques et théoriques sur l'action des musées comme lieux de collection, de recherche et de diffusion de l'art.
- Familiariser les étudiants avec les pratiques professionnelles de conservation, de documentation, de recherche et d'exposition des œuvres.
- Sensibiliser les étudiants aux transformations que connaissent les musées dans les manières de rejoindre les publics et à l'importance que prennent les nouvelles formes de médiation des arts.
- Donner une formation de base préparant les étudiants à poursuivre au deuxième cycle en histoire de l'art ou en muséologie.

Scolarité

- Ce programme comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime d'études et durée maximale des études

Temps complet : 3 trimestres

Temps partiel : 12 trimestres

Le programme n'est pas contingenté.

Conditions d'admission

Études universitaires

Avoir complété dix cours (30 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé dans un domaine relié à la muséologie.

COURS À SUIVRE

Le programme est composé de dix (10) cours de 3 crédits chacun, dont quatre (4) obligatoires et six (6) au choix parmi deux blocs de cours optionnels.

Les cours obligatoires concernent les fondements et les fonctions principales des musées. Les cours optionnels développent un aspect ou un thème spécifique de l'action muséale et de la diffusion de l'art.

Bloc 1 - Quatre cours obligatoires (12 crédits) :

- HAR4705 Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
- HAR4710 Histoire de l'art et muséologie
- HAR4720 Patrimoine et collections
- HAR4725 Histoire des expositions et mise en valeur des objets

Bloc 2 - Quatre cours optionnels parmi les suivants (12 crédits) :

- DES1000 Gestion de projet et design d'événements muséaux
- FAM2000 Cybermuséologie
- FAM2005 Documentation et archivage des œuvres d'art
- HAM3830 Atelier de critique d'art

- HAM5810 Organisation d'une exposition
- HAM585X Analyse des œuvres d'art sur le site
- HAR4595 Écrits et discours d'artiste
- HAR4700 Histoire de la critique d'art
- HAR4715 Marché de l'art et évaluation des œuvres

Bloc 3 - Deux cours siglés HAR choisis parmi les suivants (6 crédits) :

- HAR1405 Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
 - HAR1410 Analyse des œuvres d'art
 - HAR1415 Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
 - HAR1420 Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI^e - XVIII^e siècles)
 - HAR1425 L'architecture depuis les Lumières
 - HAR1430 Les arts au Québec et au Canada (XVI^e-XIX^e siècles)
 - HAR1435 Les arts au XIX^e siècle
 - HAR1440 Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
 - HAR1445 L'architecture au Québec et au Canada
 - HAR1450 Les arts au Québec et au Canada 1850-1940
 - HAR1455 Introduction aux approches théoriques et critiques
 - HAR1460 Les modernismes (1940-1968)
 - HAR1465 Champ des arts visuels au Québec et au Canada
 - HAR1470 L'art contemporain
 - HAR440X Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires (HAR1405; HAR1455)
 - HAR4405 Historicité de l'art et iconologie (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
 - HAR4410 Sémiotique de l'art et théories de la représentation (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
 - HAR4415 Sociologie et anthropologie de l'art (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
 - HAR4420 Esthétique et philosophie de l'art (Pour les programmes de 1^{er} cycle en histoire de l'art : HAR1405; HAR1455)
 - HAR4500 Néoclassicisme et romantisme
 - HAR4505 Impressionnisme et postimpressionnisme
 - HAR4510 Les avant-gardes russes
 - HAR4515 Dada et surréalisme
 - HAR4520 Art actuel
 - HAR4525 Les enjeux de la modernité au Québec
 - HAR4530 L'art contemporain au Québec
 - HAR4535 L'architecture classique depuis la Renaissance
 - HAR453X L'art des cultures non occidentales
 - HAR4540 Le mouvement moderne en architecture et son héritage
 - HAR4545 Les arts des Amériques (XVII^e-XX^e siècles)
 - HAR4550 Formes urbaines et architecture historique de Montréal
 - HAR4555 Architecture et villes des Amériques
 - HAR4560 Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
 - HAR4565 Arts et architecture du monde précolombien
 - HAR4570 Art et photographie : enjeux et débats historiques
 - HAR4575 Photographie et document : enjeux et débats historiques
 - HAR4580 Problématiques actuelles de la photographie
 - HAR4585 L'estampe et la culture de l'imprimé
 - HAR4590 Arts médiatiques et numériques
 - HAR4600 L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
 - HAR4605 La notion de réalisme
 - HAR4610 Art et altérité
 - HAR4615 Le corps et ses enjeux dans l'art
 - HAR4620 Pratiques sociales et politiques de l'art
 - HAR4625 Interdisciplinarité en art
 - HAR462X Problématiques en art ou en architecture
- ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

L'étudiant admis sur la base expérience devra obligatoirement suivre le cours

HAR1405 Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art ou son équivalent à son premier trimestre d'entrée au programme.

Certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir (4042)

Téléphone : 514 987-3182

Présentation du programme

Ce programme est conçu pour offrir une formation polyvalente aux enseignants de la danse en milieu du loisir au-delà des genres ou styles de danse. Cette formation de base en pédagogie vise à développer des compétences dans plusieurs sphères de la profession et peut être envisagée dans la double perspective de formation, tant initiale que continue. Plus précisément, elle permettra d'acquérir les connaissances essentielles en lien avec le processus d'apprentissage, la relation d'enseignement, les stratégies pédagogiques, les rudiments de la planification de cours, l'exploration des rapports de la danse avec la musique, les éléments de réflexion sur la transmission d'une technique corporelle et artistique et l'expérimentation pratique en contexte de stage en milieu du loisir. Cette formation prendra en compte les dimensions sociale, cognitive et affective par la possibilité de réseautage et de développement professionnel.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès ARTS.

Scolarité

➤ Ce programme comporte 30 crédits.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne.

Admission au trimestre d'hiver à temps partiel uniquement.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Ce programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 17 (automne 2012)

Conditions d'admission

DEC

Aucune admission à l'hiver sous cette base.

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.

ou

Expérience

Certaines candidatures jugées exceptionnelles pourraient être admises au trimestre d'hiver.

Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente, être âgé d'au moins 21 ans et avoir atteint le niveau intermédiaire en danse.

ou

Études universitaires

Avoir réussi 15 crédits de niveau universitaire en danse au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Aucune admission à l'hiver sous cette base.

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent et avoir atteint le niveau intermédiaire en danse.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse (évalué lors de l'audition ou de la présentation en format DVD pour la base d'études hors Québec, sauf pour la base Études universitaires et les dossiers exceptionnels sur la base expérience).

Méthodes et critères de sélection

Le candidat sera convié à une audition permettant d'évaluer son niveau en danse ainsi que le potentiel de transmission. Dans ce cadre, un court entretien permettra de connaître la motivation du candidat pour entrer dans le programme.

Audition en 2 volets (ou, pour la base Études hors Québec, présentation vidéo en format DVD) : 100 %

1. Solo (proportion de 60 % de la note finale) :

Présentation d'un solo du style et du genre de danse (contemporain, ballet, jazz, folklore, claquettes, hip hop, flamenco, etc.) choisis par le candidat (environ 3 min.), accompagné de musique. Le solo doit comporter une grande variété de mouvements propres au genre et au style choisis et si possible, des déplacements et des changements de directions dans l'espace. Capacités techniques : alignement dynamique, coordination, aisance et musicalité, capacité de composition d'une séquence de mouvements, capacité d'interprétation.

Note de passage pour ce volet de l'audition : 60 %

2. Micro-enseignement (proportion de 40 % de la note finale) :

Diagnostic du potentiel de transmission : micro-enseignement (environ 10 min.) à un étudiant sélectionné par le Département de danse d'une séquence extraite du solo d'audition (environ 30 à 40 secondes).

Capacité à transmettre le matériel gestuel : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique, qualité de l'interaction.

Note de passage pour ce volet de l'audition : 60 %

La moyenne compilée des deux volets de l'audition (solo et micro-enseignement) doit être de 60 %.

De plus, un court entretien permettra de connaître les motivations du candidat à entrer dans le programme.

Ainsi, le jury doit pouvoir juger les points suivants :

- les capacités techniques : alignement dynamique, coordination, musicalité, aisance (solo);
- la capacité de composition d'une séquence de mouvements (solo);
- la capacité d'interprétation (solo);
- le potentiel à transmettre le matériel gestuel (micro-enseignement).

Le candidat doit prévoir le(s) vêtement(s) nécessaire(s) et la musique pour le solo : CD, MP3.

Durée de l'audition : environ 3 heures.

Les candidatures sur la base Études universitaires ou les candidatures jugées exceptionnelles sur la base de l'expérience seront exemptées de l'audition.

Les personnes résidant à l'extérieur du Québec et qui ne peuvent se présenter à l'audition doivent faire parvenir une présentation en format DVD lisible par ordinateur PC ou MAC permettant au jury de vérifier l'atteinte du niveau intermédiaire en danse.

Le document audiovisuel doit comprendre :

- un solo (trois minutes maximum) du style et du genre de danse (contemporain, ballet, jazz, folklore, claquettes, hip hop, flamenco, etc.) choisis par le candidat, accompagné de musique. Le solo doit comporter une grande variété de mouvements propres au genre et au style choisis et si possible, des déplacements et des changements de directions dans l'espace.
- un micro-enseignement (10 minutes maximum) à une autre personne d'une séquence extraite du solo d'audition. La séquence à enseigner est choisie par le candidat et doit être d'une durée variant entre 30 à 40 secondes. Les indications verbales et les échanges entre le candidat et la personne à qui est enseigné l'extrait doivent être audibles sur le document DVD.

Ainsi, le comité doit pouvoir observer les éléments suivants :

- les capacités techniques : alignement dynamique, coordination, musicalité, aisance (solo);
- la capacité de composition d'une séquence de mouvements (solo);
- la capacité d'interprétation (solo);
- le potentiel à transmettre le matériel gestuel (micro-enseignement).

Le DVD doit nous parvenir avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal
Département de Danse
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

COURS À SUIVRE

Passerelles

Les candidats intéressés à poursuivre leurs études au baccalauréat en danse pourront se voir reconnaître un certain nombre de cours du certificat avec l'autorisation de la direction du programme.

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les neuf cours obligatoires suivants (27 crédits) :

DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1033	Le mouvement dansé
DAN1040	Histoire de la danse au XX ^e siècle
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
DAN3055	L'enseignement de la classe technique
DAM6001	Activité de synthèse
DAM6301	Stage d'enseignement en milieu récréatif (Pour l'étudiant du baccalauréat en danse : aucun préalable. Pour l'étudiant du certificat inscrit à temps partiel : préalable DAM6001; l'étudiant à temps complet devra être inscrit simultanément au DAM6001.)
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN404X	Improvisation à la manière de...
DAM500X	Atelier intensif
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAM6431	Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel ou tout autre cours avec l'accord de la direction du programme.

Note à propos du cheminement : Les étudiants sont fortement encouragés à s'inscrire aux cours selon la séquence qui sera proposée par la direction du programme.

Règlements pédagogiques / extrait(s)

Le cours KIN2660 Introduction à l'étude kinésiologique de la danse est un cours-année (automne-hiver).

Conditions d'accès du cours DAM6001 : l'étudiant devra avoir réussi 12 crédits du programme de certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir.

Conditions d'accès du cours DAM6301 : l'étudiant devra être inscrit ou avoir complété le cours DAM6001 et doit obtenir l'autorisation de la direction du programme avant d'amorcer ce stage d'enseignement en milieu récréatif.

Certificat en scénarisation cinématographique (4327)

Téléphone : 514 987-3652

Présentation du programme

Le certificat en scénarisation cinématographique a pour objectif de donner aux étudiants une formation théorique et pratique en analyse et écriture de scénario. Il vise à :

- une sensibilisation au texte filmique en général, dans sa réalité cinématographique;
- une connaissance de la spécificité de l'écriture scénaristique;
- l'apprentissage de techniques propres à la scénarisation au moyen d'ateliers pratiques.

Note : Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de bachelier ès arts (B.A.).

Scolarité

- Ce programme comporte 30 crédits.

Emplois éventuels

- Scénariste dans le champ de la production cinématographique.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime d'études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission

Demandes : 318 (automne 2012)

Conditions d'admission

DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec.

ou

Expérience

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits; les cours entre parenthèses sont préalables.)

Les cinq cours suivants (18 crédits) :

LIT1855	Atelier de scénarisation
LIT2840	Intrigue et scénario
LIT2850	Visionnement et analyse de scénarios
LIT3855	Adaptation cinématographique (LIT1855)
LIT3990	Projet de scénario (6 cr.)

Note : Le cours LIT3990 Projet de scénario (6 crédits) se poursuit sur deux trimestres, de janvier à juin.

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

HAR4350	Corpus de cinéma québécois
LIT2845	Lecture de scénario
LIT285X	Dans l'atelier des cinéastes
LIT4550	Corpus de cinéma I
LIT4551	Corpus de cinéma II
LIT455X	Corpus de cinéma III
LIT450X	Lecture de films
LIT4810	Littérature et nouvelles technologies
LIT5670	Littérature et cinéma

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)

Les programmes dont le cumul permet d'obtenir le grade de bachelier ès Arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

- Trois programmes de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- Deux programmes de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- Un programme de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de programmes, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site Web de chacune des facultés.

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Français écrit – (FA)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Études médiévales (mineure) – (FSH)
Études théâtrales (mineure et majeure) – (FA)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat, mineure et majeure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Linguistique (mineure et majeure) – (FSH)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Planification territoriale et gestion des risques – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)
Systèmes d'information géographique – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)
Économique – (ESG)
Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)
Gestion des ressources humaines – (ESG)
Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie – (ESG)
Pédagogie de la danse en milieu du loisir – (FA)

Toute autre combinaison de programmes constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication est associée à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de cette majeure).**

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).